Frédéric RICHARD-MAUPILLIER

LA BRANCHE RETROUVEE DES MAUPILLE DE COUTRAS 1470-1630

Additif au n° 70 du bulletin **NOS TROIS BRANCHES**_Décembre 2009

À la mémoire de Maurice MAUPILIER notre président fondateur,
et à celle de tous les MAUPILLE qui ont sillonné les routes de la France médiévale

Remerciements à David REDON président du GRAHC, à Philippe RALLION, aux chercheurs du GRAHC, à mon père, à Jacques DUBOURG et à Jean François TROUVÉ

INTRODUCTION

Une immense découverte vient d'être faite, l'une de ces découvertes que l'on se devrait d'annoncer avec des roulements de tambours ! Une découverte majeure pour l'histoire de notre famille presque aussi importante que la découverte des Maupillé en Lorraine au début du XIIIème siècle.

Une nouvelle branche Maupillé vient d'être retrouvée dans la région de Coutras, département de Gironde. Les Maupillé sont d'éternels migrants.

La révélation a été facilitée par la mise en ligne sur internet (google books) d'un article écrit par Soman et Labrousse en 1980. A la fin du XVIème siècle, dans la région de Coutras, Jean Maupillé le jeune et Pierre Transon furent appelés pour répondre, devant le consistoire, d'injures mutuelles qu'ils s'étaient échangées.

Coup de sang ! Coutras je ne connais pas ! C'est où ? Je sors mon atlas. Direction la Gironde, la Saintonge. Des terres inconnues pour nous et notre histoire. Voilà comment les découvertes se font. La surprise est toujours grisante et pleine d'interrogation. Qui sont ces Maupillé ? D'où viennent-ils ?

A nouveau l'ordre établi des branches est renversé. Après la Lorraine, l'Ile de France, la Guyenne fait surface avec un nouveau mystère. La suite des recherches, nous a permis de renouer le fil d'Ariane, cassé au milieu du labyrinthe de notre histoire. Nous avons retrouvé la route des sentiers battus, celle des Maupillé de Mortagne sur Sèvre, point central de nos migrations.

J'ai alors eu la chance d'être en contact avec monsieur Redon président du GRAHC, Groupe de recherches historiques et archéologiques de Coutras, que j'avais sollicité par courrier. Il m'a rapidement contacté, et a toujours manifesté au cours de nos nombreux contacts de l'intérêt pour notre famille. Je l'en remercie.

Cette étude n'aurait pu être possible sans la publication du bulletin 35 du GRAHC (que l'on peut se procurer sur grahc.free.fr), transcription complète des registres protestants de Coutras.

Lorsque David Redon apprenait que les Maupillé connus à cette époque, vers 1580 étaient des marchands de Vendée, il n'en fut nullement surpris. Rien d'exceptionnel à croiser des vendéens à Coutras. Bien au contraire. Il me fit alors découvrir une page d'histoire célèbre de l'Aquitaine, et totalement ignorée de moi : l'histoire des gavaches, ces immigrés qui, à la fin de la guerre de Cent ans, vinrent de Vendée, Poitou, Limousin, Bigorre pour s'établir dans les villages dépeuplés de Guyenne.

Rien de plus naturel que de trouver des vendéens à Coutras. Pour les érudits qui ont étudié les actes l'appartenance des Maupillé au monde des gavaches est une certitude.

Le nom de cette branche, dite branche de Coutras est en fait partiellement exact, car les Maupillé n'ont pas vécu seulement à Coutras. Il faudrait mieux l'appeler la branche de Mortagne-Puynormand- Coutras ou plus simplement branche des gavaches.

I Les Maupillé de la baronnie de Mortagne en Bas Poitou : Ceux qui vont partir (1450-1500)

Le destin des Maupillé en ce XVème siècle est marqué par les grandes migrations. C'est le siècle des bouleversements. Notre histoire est celle d'une saga de marchands et de fonctionnaires s'étalant sur des siècles et se dispersant sur plusieurs régions. Le mot de saga, utilisé la première fois par Maurice Maupilier, a toute sa valeur.
Si les premières études ont mis à jour une famille Maupillé, lier, llier, implantée dans le grand Ouest français, la suite des recherches a affiné notre connaissance.

Un groupe de frères et cousins germains Maupillé, fut retrouvé à Mortagne vers 1450. Ces Maupillé sont très certainement venus du duché de Bar.

Les recherches menées par Maurice et Edmond Maupilier n'ont pas permis de trouver une présence de Maupillé avant 1450 autour de Mortagne. Il y avait un mystère avant 1450. Un mystère que des recherches sont en passe de combler[1]. C'est de l'Est qu'est venue la nouveauté. Des travaux précédents et toujours en cours ont exhumé une famille Maupillé, solidement implantée en Lorraine, dans l'actuel département de la Meuse, autour de Verdun dès 1200. Dauzat, Mousnier, compagnons de Maurice Maupilier avaient eu cette intuition d'une présence de Maupillé dans l'Est. Ces travaux purement lorrains m'ont ramené vers Mortagne, presque par hasard, comme l'étude sur Coutras me conduit en Vendée.
En effet, vers 1440, Jean II de La Haye, baron de Mortagne, vassal du Roi René, épousa une jeune noble lorraine, Isabelle de Blamont.
Les Maupillé de Mortagne sont sans doute des rejetons des Maupillé de Lorraine, vieille famille marchande établie sur les bords de la Meuse et dont l'origine peut se perdre dans les terres et les lignées de Lotharingie. Les deux groupes Maupillé sont liés. Certains membres de cette famille Maupillé de Lorraine furent en relation avec la famille de Blâmont, possessionnés en fief dans le verdunois, à côté de ceux des Maupillé. L'une des filles Blâmont quitta la Lorraine pour aller épouser Jean II de La Haye et vécut à Mortagne, où l'on voit apparaître à la même date des Maupillé. D'autres Maupillé de Lorraine ou descendants par les femmes des Maupillet de Verdun ont fréquenté l'oncle d'Isabelle de Blâmont (notamment par le biais de la confrérie Notre Dame de Sion), la cour du roi René et les proches du couple Blamont La Haye. Certains sont même venus en Anjou, non loin de Mortagne. Les Maupilé de Bar ont côtoyé des personnages qui ont vécu non loin de Mortagne ou qui furent en relation avec Jean II de La Haye. Les liens ne manquent pas et ils semblent à chaque fois avoir influencé nos migrations successives. Nous portons en nous l'héritage de cette histoire fascinante, merveilleuse.

Dès lors l'hypothèse d'une migration de Maupillé (de Lorraine vers le Bas Poitou) esquissée il y a plusieurs années avec l'aide de Maurice Maupilier se confirme au fil des documents, même s'il nous manque l'acte qui fournirait la preuve irréfutable.

Autour de 1485 on trouve à Mortagne un groupe soudé de frères et cousins germains, issus de deux frères, ceux-là même qui seraient, sans doute, venus à Mortagne, comme le dit la légende. On rencontre :

Macé Maupillé, marchand et hôtelier, 1493 Mortagne
Guillaume Maupillé (probablement sergent pour les La Haye) 1493
Michel Maupillé, marchand, 1493 Mortagne
Jean Maupillé sergent à Fontenay le Comte 1486
Une fille, **N Maupillé**, sœur des précédents, mariée à Guillaume Rivière, marchand à Mortagne en 1493[2].

C'est de ce groupe d'individus que vont partir vers la région de Puynormand un ou plusieurs Maupillé, s'insérant dans la vaste migration des gavaches. Ces Maupillé sont contemporains de celui ou ceux qui partirent en Guyenne.

[1] D'autres énigmes demeurent comme la présence d'un Petrus Malipile dans le Languedoc en 1165, témoin d'un acte. Est-il le premier porteur du nom ? A-t-il donné naissance à une lignée dont l'on trouvera trace un jour ?
[2] Maurice Maupilier, Histoire des Maupilé, lier

A Mortagne, les Maupillé sont alliés avec des familles de marchands, Morin[3], Cabil, Riviere. Ils gravitent autour des La Haye. En 1510 l'exemple de **Mathurin Maupillé,** prêtre qui fut choisi par la dame de Mortagne pour être aumônier de l'aumônerie de Mortagne. Elle le défendra jusque devant le bailli du Poitou et le Parlement de Paris, contre son cousin qui conteste les revenus trop importants dont l'aumônier bénéfice grâce à Yolande de La Haye.

Les Maupillé sont toujours là où on ne les attend pas. La présence de Maupillé à Coutras confirme une constante : les Maupillé, comme la plupart des familles de ce XVème siècle, sont mobiles et ne craignent pas de faire 300, 500, 800 kilomètres pour, trouver une vie meilleure, assister à une foire ou un pèlerinage. Le XVème siècle est le siècle des grandes migrations.

Après un déplacement en Lorraine-Poitou, rien d'exceptionnel pour certains d'entre eux, aux générations suivantes, à aller en Guyenne, 300 kilomètres au sud. La présence de Maupillé à Coutras confirme en un sens l'hypothèse d'une migration de Lorraine vers la Vendée autour de 1440. Il s'agit du même mécanisme. Les Maupillé récidivent en allant à Coutras.

Si le mécanisme est le même, la différence vient de l'ampleur du mouvement migratoire. Il n'y a pas eu d'installation en masse de Lorrains vers l'Anjou Poitou. Cela se fit par l'intermédiaire d'alliances nobiliaires, d'échange des fonctionnaires, ponctuellement. Le Bas Poitou est sorti de la guerre de Cent ans vers 1440. A cette date commence un lent relèvement. C'est à cette époque que l'on favorise l'arrivée de nouveaux migrants par des exemptions de taxes et que l'on trouve des Maupillé à Mortagne.

La migration vers Coutras semble renforcer l'hypothèse selon laquelle les Maupillé dès leur arrivée à Mortagne ont été en relation et au service des Blamont La Haye.

Note sur les sires de la Haye.

Les La Haye Passavant, vassaux des ducs d'Anjou se fixent au XIVème siècle à Mortagne.

I - Jean I de la Haye est le baron de Mortagne et Chemillé seigneur de Passavant sire de Mallievre, Beaumont au début du XVème siècle.
En 1420 les coseigneurs de la baronnie de Mortagne sont Jean de La Haye, Jean de Brézé et son fils Pierre, Renaud de Vivonne et sa sœur Isabelle de Vivonne.
Jean de la Haye s'est battu contre les Anglais. En 1423 il participe à la bataille de Cravant sur Yonne. Jean est encore présent en 1427 avec Richemont, et Bertrand de Dinan, frère du sire de Chateaubriand aux batailles d'Avranches, Pontorson et du Mont St Michel.
Il a épousé Thomine de Dinan, fille de Charles de Dinan, sire de Chateaubriand, et de Jeanne de Beaumanoir. Jean de la Haye est mort avant 1452. Il laisse trois enfants.

II - Bertrand de la Haye
Bertrand de la Haye est un serviteur du roi René, il est en 1451 écuyer de l'écurie du roi, puis devient chevalier de l'ordre du croissant. Il participe avec la compagnie qu'il commande à la campagne de 1453 en Italie, pour la reconquête du royaume de Naples. Il y retrouve des soldats provençaux, angevins, lorrains. Le 28 septembre 1453 Charles de Lagrantafa, homme d'arme de la compagnie de Bertrand de la Haye, perçoit 183 florins en remboursement d'un cheval et d'équipement qu'il a perdu lors d'une bataille devant la ville d'Alexandria (dans le Piémont)[4]. Le 2 janvier 1454 Jean Modure, serviteur de Bertrand de La Haye, reçoit 28 florins des comptes du roi René pour supporter les frais du voyage qu'il fit de Lombardie en Anjou.

II - Jean II de la Haye
Jean II est déjà baron de Mortagne en 1452.En 1442, Jean II de La Haye, chambellan du duc de Bretagne est l'écuyer d'Arthur de Richemont[5]. En 1444 Jean II et son frère participent au Pas de Saumur qui rassemble l'élite

[3] On trouve trace d'une famille Morin à Coutras, dont on ignore l'origine.
[4] AD Bouches du Rhône B 2479 folio 117.
[5] Arnaud d'Agnel « les comptes du roi René » tome II paragraphe 3526 .

de la noblesse des cours de Charles VII et René d'Anjou. Il est sans doute déjà marié à Isabelle de Blâmont, fille du comte Thiébaut II comte de Blamont et de Margueritte de Lorraine Vaudémont (elle-même fille de Ferry). L'épouse du roi René, Isabelle de Lorraine est la cousine germaine de l'épouse du baron Jean II de la Haye. Ce qui explique, pour les La Haye, l'intérêt d'une alliance avec les Blâmont. En 1451 lui et son frère sont faits chevalier de l'ordre du croissant, l'ordre de chevalerie du roi René.
de qui :

III Louis de La Haye baron de Mortagne Chemillé (1445-1496)
Il épousa en 1466 Marie d'Orléans, fille de Marie d'Harcourt et de Jean d'Orléans, dit Dunois, cousin et chambellan du roi. Dunois est fils bâtard Louis d'Orléans (1372-1407) lui-même fils du roi Charles V. Louis de La Haye fut fait chevalier de l'ordre de St Michel en 1472 par le roi Louis XI, qui vint résider une fois à Mortagne à l'occasion du mariage de Commynes avec Hélène de Chambres Montsoreau, fille d'Hélène de Chabot et petite-nièce de Louis de la Haye.
Louis de La Haye eut deux enfants :

IV Antoine de la Haye Passavant qui fut en 1481 prieur de St Pierre de Mortagne. En 1483, son oncle François d'Orléans lui donna l'abbaye de St Corneille de Fécamp, il fut ensuite abbé de Fécamp en 1492, abbé de St Denis en 1499. Il meurt le 20 janvier 1505.

IV Yolande de la Haye, née vers 1470, fille de Louis fut dame de Mortagne et hérita des biens de son père. Ses mariages dénotent les intérêts politiques de la famille. Elle épousa Jean d'Armagnac, duc de Nemours, vicomte de Châtellerault[6], mort en 1497. Il est fils de Jacques d'Armagnac et de Louise d'Anjou, fille de Charles d'Anjou comte du Maine et nièce du roi René. Elle épouse ensuite Pierre bâtard d'Armagnac.

[6] Le duc René II possédait par les Lorraine Vaudémont-Harcourt une partie de Châtellerault

II Le départ vers la Guyenne et le monde des Gavaches

L'excellente étude de Jacques DUBOURG « les gavaches », éditions Sud Ouest 2007, constitue l'une des meilleures références sur le sujet. La plupart des exemples cités proviennent de cet ouvrage.

1 La Guyenne après la bataille de Castillon 1453

Laissez-vous portez et suivez le guide, nous remontons l'histoire, rendez-vous aux marches de Saintonge et Guyenne à la fin du Moyen age. Nous sommes sur les routes non loin de Guitres, Coutras. Les villages que l'on traverse sont abandonnés. Les terres sont laissées en friche, les taillis envahissent les anciennes cultures, les maisons détruites, les toitures éventrées. Partout des images d'abandon.

La guerre de Cent ans s'achève sur ces terres de Guyenne en 1453 par la célèbre bataille de **Castillon**. Les Anglais sont chassés de France, mais la Guyenne ressort dépeuplée et appauvrie.

En cette moitié du XVème siècle, les campagnes sont dépeuplées. Les terres ne sont plus labourées et laissées en friche depuis des décennies. En 1470, Antoine Murat, commandeur hospitalier de Bordeaux écrit au sujet de la châtellenie de **Puynormand**, celle où des Maupillé vont s'établir :
« par les grandes guerres et stérilités qui furent en pays bordellois et mesmement en la chatellenie de Puynormand, la paroisse de saint jean de lalande est demeurée longtemps vacante, puis totalement détruite, en telle maniere que icelle paroisse et la plus grande partie de la dicte chatellenie et autres parties circonvoisines sont tombées en ruines totalement inhabitables ».

En 1467, l'abbé de l'abbaye **de la Sauve Majeure Entre Deux Mers** (proches de Coutras) écrit au sire **d'Albret** pour lui faire part de la grande désolation dans laquelle est plongée l'abbaye suite aux guerres. Il n'y a plus que 9 religieux réduits à la plus grande misère, au lieu d'une soixantaine.

La zone de Coutras est fortement touchée. Dans ce secteur nombreux sont les édifices religieux abandonnés, les moulins de Sablons et Mons sur l'Isle sont désertés.

Compagnon fidèle des guerres et des soldats en marche, la peste a accompli ses basses œuvres en Guyenne. Des le XIVème siècle la région a commencé à se dépeupler avec l'arrivée de la peste noire. Les épidémies continuent avec force tout au long du XVème siècle et au-delà, notamment celle de 1473 (qui oblige le parlement de Bordeaux à siéger à Libourne) celle de 1501, puis la terrible épidémie de 1520-1523. En 1527 certaines paroisses de l'Entre Deux Mers ont perdu les deux tiers de leurs habitants morts de peste.

Guerre, peste, dépeuplement, famine : un cycle infernal des XIVème et XVème siècles. La fuite ou la mort des paysans laissent les terres en friche. La forêt revient, les productions céréalières chutent, les prix augmentent. En raison de l'absence de bras et des terres vacantes il devient même difficile de nourrir les villages.

2 L'appel aux immigrés

Il n'y a d'autres solutions pour faire revivre le pays que de faire appel à l'immigration. Cet appel provient de seigneurs locaux et d'abbayes.

On estime que la première vague d'immigration commença en 1456. Des messagers furent envoyés vers la Saintonge, le Poitou, l'Anjou annoncer qu'il y avait de grands domaines à disposer à fief à des conditions avantageuses. Le comte de **Bénauge** fit des appels en Limousin et en Bas Poitou dès 1480 pour repeupler Créon. Les sires **d'Albret**, eux aussi, grands possesseurs de fiefs dans cette région (notamment la seigneurie de Puynormand, Blasimon, Sainte Bazeille) firent des appels au repeuplement[7]. Henry d'Albret, roi de Navarre (1503-1555), mari de Margueritte d'Orléans, beau frère de François I fit venir sur ses terres des laboureurs du

[7] Ces messagers sillonnant les chemins du Poitou ont pu loger dans l'hôtellerie que possédait Macé Maupillé en 1493.

Poitou, de l'Anjou à partir de 1520. En dehors de ces grands seigneurs, beaucoup de seigneurs locaux, petit possesseurs de fiefs, firent eux aussi appels à des poitevins, des bretons, des angevins.

L'immigration qui s'ensuivit fut de grande ampleur.

En 1487, Charles VIII accorda des franchises au profit des habitants de Créon. Dans la lettre du roi il est écrit : « ***des étrangers, laboureurs et autres gens des pays de Poitou, saintonge Limosin et autres pays sont venus habiter audit lieu de Créon et ont commencé à y cultiver la terre, à batir et à édifier maisons***, »

Les immigrés furent attirés par la possibilité de posséder de vastes domaines laissés en friches. Il est difficile d'évaluer l'importance numérique. Si l'on observe Coutras, on y trouve au XVIème siècle, bon nombre de familles portant des noms poitevins. Autour de Bordeaux, Jacques Dubourg estime qu'il y avait environ 600 communautés gavaches à la fin du XVème siècle. On peut considérer deux grandes vagues d'immigrations celle de 1472-1485 touchant les terres entre Gascogne et Dordogne, la seconde vague étant celle de 1510-1530.

On distingue deux grandes zones d'implantation la **grande gavacherie**, dénommée comme telle en raison du nombre important de migrants (c'est là où l'on trouve nos Maupillé) et La **petite gavacherie** qui se situe autour de Monségur, la Réole, plus au sud.

Les laboureurs, de l'Angoumois, de Vendée, de Saintonge partirent souvent en convois regroupant plusieurs familles vers la Guyenne. Il est arrivé que plusieurs membres d'une même famille viennent s'implanter ensemble, parfois jusqu'à 10. En 1478, ces sont 8 membres de la famille saintongeaise de Monorie qui s'installaient dans la seigneurie de Rions, à Capian[8]. Là aussi nous avons affaire à une constante des migrations. On part rarement seul. Le plus souvent le nouvel arrivant vient avec un frère, un cousin, un neveu.

Il faut revenir sur une phrase transmise de générations en générations dans différents rameaux Maupillé. Cette formule héritée des temps anciens touche nos migrations, qui ont suffisamment conditionné et influencé notre destin pour traverser les siècles jusqu'au XIXème siècle, date à laquelle elle a été recueillie. La voici : « quand ils sont venus à Mortagne ils sont venus à 3 (arrivée que l'on estime au milieu du XVème siècle), quand ils sont repartis ils sont repartis à 3 ». Cette formule figée dans le temps a du être transmise telle qu'elle. Les deux migrations sont donc contemporaines de quelques décennies au plus. La seconde peut fort bien s'appliquer à un départ vers Coutras. 30 ans, 40 ans, 60 ans (?) après la première arrivée de Maupillé à Mortagne, trois Maupillé sont partis de Mortagne.

Jacques Dubourg nous livre le témoignage de l'humaniste Elie Vinet, un gavache descendant de Poitevins qui écrivit à la fin du XVIème siècle :
Mon grand-père, nommé François, surnommé Vinet , que l'on dit Binet en Gascogne, et en quelques autres lieux, père de Pierre, de Jean, se faschant en son pays près de Montaigu en Poictou et pensant trouver quelques meilleur air en la Saintonge ou la Gascogne, nouvellement pacifiées, pais l'hors la plus grande partie en friche, à cause des continuelles guerres entre la France et l'Angleterre, se mit lui, femme et enfants et tout son autre meuble en une charrette que quatre boeufs tiraient aisément et arriva là en l'an de 1470 et s'y arrêta en raison du bon accueil et de l'hébergement que lui réserva le seigneur »

C'est une situation de crise qui a sans doute poussé des Maupillet du Barrois à aller vivre sous des cieux plus cléments dans la baronnie de Mortagne. En Poitou, gagné par cette habitude, et la pratique des migrations, il a semblé naturel à certains d'aller en Guyenne pour y vivre mieux. Dans les deux cas, les Maupillé se sont fixés sur des tertres offrant aux nouveaux arrivants des avantages fiscaux et marchands.

3 Qui étaient les gavaches ?

Pour la plupart il s'agit de paysans plutôt aisés, laboureur attirés par la possession de grands domaines, pouvant aller jusqu'à 300 jours de terre. Les terres étaient vastes, fertiles et les conditions de bail favorables. Le taux de fermage est avantageux et le poids de l'impôt moindre. Ces familles sont souvent venues avec leur propre

[8] En 1478, huit membres de la famille Christiame, originaires de Saint Pierre de Juillers, en Saintonge, prennent à bail des héritages à la Pujade et Saint Vivien

attelage de labour et avaient assez d'argent pour payer le droit de caritat, demandé pour occuper la terre[9]. Il ne s'agit donc pas en règle générale d'immigrés impécunieux. Les migrants se regroupaient facilement par communauté d'origine, les Saintongeais ou les Poitevins restant ensemble. Pour reconstruire le pays on leur accorda des avantages nombreux, comme le droit de couper du bois, de prélever des pierres. Le seigneur diminua la part des redevances qu'il réclamait sur la récolte. En échange ils devaient résider sur la terre et construire des maisons. C'est au travail de ces familles que l'on doit le relèvement économique de la Guyenne.

Ils venaient en majorité de l'Angoumois et de la Saintonge. Une autre grande partie était composée de Poitevins, venant du Bas Poitou (bocage vendéen) ou de la région de Poitiers, Châtellerault.
Jacques Dubourg cite plusieurs familles vendéennes, celle des Bariteault, celle d'Elie Vinet. Citons aussi les Felonneau, Sorillon, Grolleau, Guillebeau, Boisson et à Coutras les Clémenceau, les Vivonne, les Maupillé.

4 La société des gavaches

Les gavaches furent donc essentiellement des laboureurs, associant la culture du blé à celle de la vigne, du tabac, ou des légumes. Certains s'installèrent comme notaires (attirés par la masse de baux à rédiger), marchands, artisans. Beaucoup de meuniers, venus relever des moulins abandonnés vinrent du Poitou s'établir sur les rives de la Dronne, l'Isle ou la Dordogne[10]. La production de blé redémarrant il fallait nécessairement des moulins[11]. Avec le temps et à force de travail, les familles gavaches connurent une belle réussite et vivaient dans l'aisance au XVIème siècle.

A leur arrivée l'accueil réservé par les seigneurs ou les abbés fut favorable. Tous avaient besoin de cette main d'œuvre. Il n'en fut pas de même des Gascons. Ceux-ci, noyés par cette vague de migrants aux coutumes particulières, au langage incompréhensible, ressentirent de la crainte puis du mépris. Un mépris qui persista encore contre les familles de gavaches au XIXème siècle.
Gavache est un terme tiré de l'espagnol, terme de mépris d'une grande richesse chargé de mille et une connotations. Si l'on croise les différentes définitions le gavache est synonyme d'étranger, d'être rude, grossier, malhabile, de poltron et de cochon.

Les deux sociétés cohabitèrent sans se mélanger véritablement. Les gavaches, devenus majoritaires dans de nombreuses villages, imposèrent leur langue, leurs coutumes, leurs habitudes. Face à l'hostilité de la population, ils se regroupèrent avec plusieurs familles sur leurs domaines. Dans les zones où ils étaient en minorité les gavaches souffrirent d'une ségrégation, Jacques Dubourg parle d'une société cloisonnée. Jusqu'au XVIIème la plupart des mariages se faisaient entre familles gavaches. C'est l'opposition de deux mondes, celui de la langue d'oïl et celui de la langue d'oc. Les mentalités sont différentes. Le Gascon que l'on dit bonhomme, jovial, fanfaron, s'oppose au gavache, plus discret, lent, opiniâtre. On attribue au gascon un sens trop important de l'apparence, le gavache serait selon la "légende", uniquement soucieux de son argent, et en règle générale malhabile, gauche.

Ils ont ainsi reconstitué de petites Vendée ou de petites Saintonge en pleine Gascogne. Ils ont apporté leurs saints et ont ancré le culte de Saint Hilaire, Saint Vivien, Saint Eutrope en Gascogne.

Sur le plan culinaire les gavaches de distinguent aussi. La cuisine poitevine ou saintongeaise surprend les gascons. Des recettes nous sont parvenues, bouillon de mauves, boudins aux carottes, soupe mélangée avec du vin (godalle), astilles (brochettes de foie de porc), viandes rôties, tranches de pain tartinées de gratons. Une place à part doit être réservée pour les escargots (cagouilles)[12] dont nos gavaches semblaient friands, sans oublier les mogettes. C'est véritablement une société qui se recrée en Gascogne. Les gavaches apportent leurs légendes poitevines, comme celle de la grande goule, ce dragon qui avalait les hommes avant de retourner dormir dans les souterrains de l'abbaye Sainte Croix de Poitiers. La fée Mélusine (liée à la famille de Lusignan) fit elle aussi partie de l'imaginaire des gavaches.

[9] Il pouvait s'élever à plusieurs écus d'or.
[10] L'exemple le plus frappant est celui du moulin d'Abzac dont l'autorisation de construction est du 18 juin 1471, adjugée à Choudouhault et Coulomb par Louis de Prie sire de Fronsac.
[11] Les moulins de Mons et des Sablons ont repris une activité grâce aux gavaches.
[12] Les Gascons traitaient les gavaches de cagouillards, en raison de la lenteur prétendue des hommes de langue d'oïl.

Les gavaches rebaptisèrent les noms de leur domaines ou de leur hameau, les appelants, Poitevin Breton, ou Saintongère, ou, le plus souvent, leur donnant leur nom de famille : on trouve ainsi des Benneau, les Grolleau, le maine des Bibonne, ou Maupillé, ou encore Bonnet à Camiac. Elie Vinet, dont il a été question, descend d'un poitevin qui s'est établi au lieu dit les Planches. Le domaine s'est rapidement appelé les Vinets. A Coutras on rencontre des lieux Audebault, Croize, Arnaudeau, Troquereau, Durandeau, Sorillon, Piron.

Les **Maupillé** ont donné leur nom à deux lieux dits, signe qu'ils s'établirent en famille sur ces domaines y vécurent et exploitèrent les terres. Ces vastes exploitations (formés du regroupement de plusieurs domaines anciens) s'appelaient **Mayne** et comportaient en plus des terres, des maisons d'habitation, des granges, des bâtiments. Certains sont devenus de véritables hameaux, comme semblent l'être les lieux-dits Maupillé.

Les gavaches transmirent leur parler poitevin saintongeais sur ces terres gasconnes. Une nouvelle langue se forma le gavache, ou gabaye. Il n'était pas rare, au milieu du siècle, dernier d'entendre parler gavache. Le gavache est le mélange d'un patois poitevin-saintongeais mâtiné de mot d'oc. Le gabaye connut des variantes selon les régions. A Puynormand (où ont vécu des Maupillé) la diversité des langues parlées était si grande qu'une revue occitane l'appela la tour de Babel.

Jacques Dubourg, sans qui cette étude n'aurait pas été possible cite quelques proverbes gavaches qu'il serait triste de ne pas reproduire : *Qui va chap'tit va loin* (qui va doucement va loin). *Mieux vaut chomer que mal moudre. A l'aigue è peu au vent tu ne mettra pas toun argent* (à l'eau et puis au vent tu ne mettras pas ton argent).

Les historiens de Coutras, eu égard aux actes retrouvés, aux alliances passées, aux terres possédées sont catégoriques sur l'appartenance des Maupillé au monde des gavaches. Nous sommes donc sûrs que ces Maupillé sont issus de migrations poitevines et qu'ils sont venus en Guyenne entre 1453 et 1500.

III Lieux d'implantation des Maupillé dans la région de Coutras

1 Quand sont-ils venus en Guyenne ?

Il est encore trop tôt pour avoir une date certaine. Dans quelques cas les archives notariales ont pu être conservées et l'on peut trouver trace d'un contrat de bail du domaine exploité par le premier arrivant, acte qui parfois mentionne la paroisse d'origine. Nous n'avons pas encore eu cette chance. On peut vraisemblablement estimer l'arrivée entre 1456 et 1500. La période de pointe des migrations gavaches se situe autour de 1472. Une date que l'on peut prendre comme repère.

Femmes, enfants, meubles, bétail tirant les charrues, suivaient les routes vers le sud, s'arrêtant le soir dans les aumôneries ou les commanderies de la route de Compostelle[13]. Les routes empruntées par eux sont celles qui descendent du Bas Poitou vers Bordeaux. En sortant de Mortagne, le plus simple est de rejoindre Fontenay le comte, l'abbaye de Maillezay, l'abbaye de Nieul sur Autise, puis de récupérer à Saint Jean d'Angély la route qu'empruntent les pèlerins de Compostelle (ceux partant de Tours), direction Saintes, Pons, Mirambeau, Coutras. La distance entre Mortagne et la région de Coutras est de l'ordre de 320 kilomètres. En ce XV ème siècle, fraîchement pacifié, c'est une petite aventure.

Les Maupillé sont d'infatigables migrants. Les petits-fils, ou les fils réitèrent, avec cette migration vers Coutras ce que les aînés avaient faits en quittant le duché de Bar pour la baronnie de Mortagne.
Il s'agit là du même mécanisme. La migration vers Coutras est comme une confirmation de la migration de Lorraine vers Mortagne. Nous trouvons la même catégorie sociale que celle des Maupillé vivant à Mortagne, celle des marchands, ou possesseurs de petits offices.

2 la châtellenie de Puynormand et la vicomté de Fronsac.

Nous ignorons où nos Maupillé se sont pour la première fois établis. Au XVI ème siècle on trouve des Maupillé à Coutras et à Puynormand. C'est sans doute vers Puynormand, (qui semble un foyer plus ancien de Maupillé) qu'il faut chercher. Une autre information de taille plaide pour cette hypothèse, celle des lieux-dits portant notre nom, signe d'une implantation longue et véritable autour de ces villages, l'un à Saint Seurin sur l'Isle (non loin de Puynormand) l'autre à Pessac sur Dordogne.

Puynormand[14] était le siège d'une châtellenie importante, de plus de 22 villages (dont Lussac, Saint Seurin, Cornemps, Savignac, Lalande de Pommerol), aux mains des sires d'Albret .Nous sommes dans la grande gavacherie, le lieu de la première et principale installation. La châtellenie de Puynormand, dépendait elle-même de la Sénéchaussée de Castelmoron d'Albret.
Puynormand a été désolé durant les guerres de cent ans. En 1470, le commandeur de Bordeaux, Antoine de Murât, rend le dénombrement de ce qu'il tient à messire Charles d'Albret, seigneur de Sainte-Bazeille, Gensac, Villefranche, Puynormand, Vayres, et vicomte de Castelmoron. Murat écrit : « ***que par les grans guerres et stérilités qui furent au pays bordelois mesmement en la chastellenie de Puynormand, la paroisse de Saint-Johan de la Lande est demeurée longtemps vacante et totalement destruicte, en telle manière que icelle paroisse et la plus grande part de la dicte chastellenie de Puynormand et autres parties circonvoysines sont tombées en ruines et totalement inhabitables.***»
La ville tire son nom d'une construction bâtie au IX ème siècle par les envahisseurs Normands.

Non loin de Puynormand se trouve une commune, **Saint Seurin sur l'Isle**[15] où se situe toujours un lieu dit **Maupilet**. Saint Seurin relève de la châtellenie de Puynormand. La chose a son importance. David Redon, m'a aimablement donné l'indication de ce lieu dit[16]. C'est une constante des gavaches que de débaptiser les domaines où ils se sont installés pour leur donner leur nom.

[13] Certains bretons ou angevins on pu s'arrêter autour de 1510 dans l'aumônerie de Mortagne tenue par Mathurin Maupillé.
[14] Canton Lussac arrondissement Libourne département Gironde
[15] canton de Coutras arrondissement de Libourne département de Gironde
[16] cadastre 1838 section D, Saint Seurin

Ce lieu Maupillé se situe en lisière de Puynormand et explique sans doute la présence de Maupillé à Puynormand. Aujourd'hui encore ce lieu dit comporte plusieurs maisons, peut être construites sur les fondations de celle des Maupillé.
Nous sommes donc à peu près sûrs que des Maupillé ont cultivé la terre et ont vécu à Saint Seurin. Ce nom Maupillet a passé les siècles. Il est présent dans le cadastre communal de 1838 et dans le cadastre actuel. L'écriture est Maupilet. Une écriture qui était celle portée par les Maupillé de Lorraine. Le t final est peu usitée en Poitou-Anjou et on le trouve peu dans les actes pour Mortagne. Il s'agit sans doute de la simple orthographe donnée par un clerc. La linguistique serait intéressante à étudier mais il ne faut guère se fier aux clercs et aux orthographes pour tirer des conclusions trop hâtives. De là certains ont pu partir vers **Puynormand**, **Coutras** ou **Pessac**.
Saint Seurin est un village bâti sur la rivière l'Isle. Saint Seurin possédait une église fortifiée sur les bords de la rivière au XIIème siècle ; lieu de refuge aux pèlerins de Compostelle et aux villageois elle défendait l'accès à la rivière. L'église fut détruite au XVIIème siècle par les Huguenots durant les guerres de religion. Saint Seurin est un lieu de passage qui a connu une certaine prospérité économique sous la domination anglaise.

Coutras[17] est située dans la grande gavacherie, non loin de la châtellenie de Puynormand (18 kilomètres) et de Saint Seurin. La proximité de ces villes, où ont vécu des Maupillé, semblent nous indiquer que c'est dans ce secteur qu'ils se sont installés en premier. Coutras est une ville marchande située en Guyenne, sur la route de Périgueux à Bordeaux. Coutras est un siège important du protestantisme dans la région. Environ 50 % de la population était protestante. Coutras dépendait de la vicomté de Fronsac qui un temps fut confiée à Pierre de Rohan Gyé, maréchal de France, beau-frère de Yolande de La Haye. Le marquisat de Fronsac appartenait à Margueritte de Lustrac, une proche du roi de Navarre lequel résida plus d'une fois à Coutras. La ville fut le théâtre d'une grande bataille le 20 octobre 1587 au cours de laquelle Henri de Navarre a battu les troupes du duc de Joyeuse.

On trouve un autre lieu dit Maupille, lui aussi aujourd'hui habité. Il se situe plus au sud (toujours dans l'actuel département de Gironde) à **Pessac sur Dordogne**[18], jadis Pessac les Gensac. (carte IGN 1737 ouest : Monségur, carte IGN 1736 ouest Velines) La commune de Pessac, formant le bas de **Gensac** ne fut créée qu'en 1807, elle était auparavant le faubourg de Gensac. A l'époque des Maupillé, c'est donc à Gensac qu'ils vécurent. Pessac est plus au sud, dans les zones qui furent concernées par les secondes vagues d'immigrations gavaches. Gensac est bâtie sur les coteaux de la Dordogne. Au bas de Gensac se trouve Pessac. Gensac est un gros bourg fortifié au Moyen Age, bâti sur un rocher contrôlant la vallée de la Dordogne. La ville située aux confins du vignobles de l'Entre Deux Mers, fut anglaise jusqu'en 1453.En 1473 le roi la donna au sire d'Albret, avec Sainte Baseille, Montcuq, Langoiran, Blasimon, Pellegrue. Gensac dépend de la sénéchaussée de Castelmoron d'Albret qui envoie une garnison tenir la citadelle de Gensac.
Tout comme Coutras, Gensac fut une terre réformée, Calvin vint y prêcher.
Pessac, qui ne fut longtemps qu'une partie de Gensac, était un port et un point de passage important (par un gué ou par un bac) entre les deux rives de la Dordogne. Le trafic des gabarriers y a fait sa richesse.

[17] canton de Coutras arrondissement de Libourne
[18] canton de Pujols, arrondissement de Libourne département de Gironde

IV Les Albret et les sires de Mortagne sur Sèvre.

Tous ces territoires de Puynormand, Saint Seurin, Gensac, ont relevé, à un moment ou à un autre, des Albret à la fin du XVème siècle ou au début du XVIème siècle. Cela n'est pas anodin. Ce phénomène se retrouve comme, moteur, ou au moins comme amorce d'une migration lorraine vers Mortagne. Le commerce a, lui aussi, pu amener des Maupillé de Mortagne dans la région de Libourne au milieu du XVème siècle et pourrait expliquer ce départ. Les deux sont souvent liées. Pour Coutras, comme pour Mortagne, les alliances nobiliaires nous ont sans doute influencées.
Maurice Maupilier avait déjà mis en exergue le rôle que jouèrent les unions nobiliaires et les courants de commerce dans nos migrations. Il écrivait dans l'Histoire des Maupilé, lier (édition de 1986 page 16) :
« *Jusqu'au 15ème et même au 16ème siècle, en effet l'histoire des groupes familiaux conditionne l'histoire des individus. Et l'histoire des groupes familiaux pendant tous ces sicles est conditionnée par la justice, le paiement des impôts, l'exercice de professions, la possession et la cession des terres, non pas comme aujourd'hui par le gouvernement central de Paris, mais par les seigneurs féodaux des régions qui sont plus ou moins puissants et par leurs vassaux, c'est toute une hiérarchie …Pour simplifier disons par exemple que le seigneur principal de Mortagne ayant acquis un héritage en Fougères-Mayenne va y envoyer ses fonctionnaires, ses militaires etc. Et il peut en ramener de là bas vers d'autres terres. D'autre part les dots consistent souvent en terres et les mariages (qui ne sont pratiquement pas des mariages d'amour) sont concertés par les familles…*
Ce qui est très important pour les Maupillé c'est que les seigneurs créent des relations commerciales sur leurs terres et qu'ils protégent les marchands qui voyagent seuls ou en convoi, contre les bandes de voleurs « de grands chemins » contre des seigneurs pillards. Ils leur assurent des sauf conduits et leur puissance fera que les seigneurs sur lesquels passent ces marchands hésiteront à forcer la dose des péages à l'entrée de leurs terres ».

La famille d'Albret célèbre dans l'histoire de France, n'est pas tout à fait étrangère à la région de Mortagne sur Sèvre où nos Maupillé ont vécu avant de venir tenter l'aventure (pour certains) en Guyenne. Revenons sur un fait. Les historiens des gavaches ont rappelé que ces migrations avaient été organisées par les seigneurs locaux sans l'aide du pouvoir royal. Ces seigneurs gascons envoyèrent des émissaires sillonner le Poitou pour appeler à la migration. De tels messagers à cheval sont sans doute venus à Mortagne, ils ont pu loger dans l'hôtellerie que tenait Macé Maupillé en 1493 à Chambretaud.
A plusieurs reprises les Albret, seigneurs de Puynormand ont été en contact avec les La Haye suzerains des Maupillé de Mortagne.

1 Jean de La Haye fut l'écuyer du connétable de Richemont, époux de Jeanne d'Albret.

Arthur de Bretagne comte de Richemont, connétable de France seigneur de Parthenay[19] et de Fontenay le comte, fut un voisin et un suzerain des La Haye. Cousin du roi René, Richemont est un homme du parti Angevin comme les barons de Mortagne. Aux côtés de Richemont on trouve les sires de Dinan (parents des La Haye), les La Haye (Jean II de La Haye fut l'écuyer d'écurie du connétable de Richemont), les Vivonne (coseigneurs de Mortagne), les Puy du Fou (parents et vassaux des La Haye), le sire d'Albret[20], des nobles originaires du Barrois (qui furent liés aux descendants des Maupillet de Verdun par les femmes et que l'on retrouve en Poitou)[21].
Les La Haye ont servi Richemont et le roi René.

[19] Deux Sèvres. Les Parthenay furent alliés aux La Haye.
[20] Charles II d'Albret aida à la capture de Giac pour le connétable de Richemont.
[21] Des nobles barrois apparentés aux descendants par les femmes des Maupillet de Verdun furent au service en Poitou vers 1425-1440 d'Arthur de Richemont châtelain de Parthenay et Fontenay le comte. Ajoutons qu'en 1485 un Maupillé fut sergent à Fontenay le comte. Ces réseaux angevins ont influencé ces régions et notre famille, de Lorraine en Poitou et sans doute jusqu'en Guyenne. Plusieurs Maupillé sont liés aux La Haye par des fonctions ou des relations de commerce. Difficile d'imaginer que Macé Maupillé marchand de blé et sel de Saint Hilaire de Mortagne, ne fournisse pas en vivre la table du baron de ses soldats.

Richemont épousa en secondes noces Jeanne d'Albret, fille de Charles II d'Albret et d'Anne d'Armagnac. En 1442, lors du mariage de Richemont et de Jeanne d'Albret Jean II de La Haye est présent. En 1443, Richemont resta toute l'année à Parthenay avec son épouse qui meurt en 1444. En 1445, Richemont, Brézé, et d'autres seigneurs Bas Poitevin suivirent Charles VII venu aider le roi René à assiéger la ville de Metz. Ils restèrent 6 mois en Lorraine. Sont-ils revenus vers le Bas Poitou avec dans leurs convois un ou deux Maupillet lorrains ?

2 Yolande de La Haye dame de Mortagne était fille de Marie d'Orléans, petite- fille du célèbre Jean d'Orléans comte de Dunois[22].

L'oncle maternel de Yolande de La Haye, Jean d'Orléans (filiation légitime, fils du duc Louis d'Orléans) était comte d'Angoulême et de Périgord. Il avait épousé en 1449, à 49 ans, Margueritte de Rohan, fille d'Alain IX et de Margueritte de Bretagne. Catherine de Rohan, sœur de Margueritte de Rohan (tante de Yolande de La Haye) avait épousé, Jacques de Dinan Beaumanoir, puis Jean d'Albret en 1447. Yolande, par les Orléans-Rohan, se trouve donc alliée aux Albret. Jean d'Orléans comte d'Angoulême, oncle de Yolande, eut un fils Charles comte d'Angoulême, qui lui-même fut père du futur François I et de Margueritte d'Orléans (1492-1549), épouse en 1527 d'Henri II d'Albret. Ajoutons au sujet des Rohan, qu'Alain IX de Rohan, épousa en secondes noces Marie de Lorraine, fille d'Antoine de Lorraine Vaudémont et de Marie d'Harcourt (parents des Blâmont La Haye).

3 Yolande de La Haye se maria à deux reprises avec un Armagnac.

Cette famille est depuis longtemps liée à la famille d'Albret. Deux familles parentes richement possessionnés dans le Sud Ouest. Toutes deux convoitent les plus hautes charges à la cour, tout en entrant régulièrement en lutte contre l'autorité du roi Louis XI. Yolande épousa Jean d'Armagnac, duc de Nemours, vicomte de Châtellerault[23], mort en 1497 (fils de Jacques d'Armagnac et de Louise d'Anjou, fille de Charles d'Anjou comte du Maine et nièce du roi René[24]).

Yolande, devenue veuve, épousa ensuite Pierre bâtard d'Armagnac, comte de L'île Jourdain (Gers), cousin de son mari, qui rend hommage en 1500 au duc de Lorraine pour le comté de Blâmont. Pierre était fils de Charles d'Armagnac (1425-1497), comte d'Armagnac, fils de Jean IV d'Armagnac.

Par son premier mari, Yolande de La Haye devient la belle sœur de Jean de Bourbon, comte de Clermont qui avait épousé Catherine d'Armagnac (fille de Jacques et de Marie d'Anjou). Jean de Bourbon, présent au siège de Metz en 1444, à la reconquête de Normandie avec Richemont en 1449, commanda l'armée française qui remporta la victoire de Castillon la Bataille en 1453 et libéra définitivement la Guyenne des Anglais. Il devint gouverneur de Guyenne après 1453, ajoutons qu'en 1503 Yolande devint la belle sœur du maréchal Pierre de Rohan Gyé vicomte de Fronsac.

Note sur les Albret

I Charles I d'Albret
Il épousa Marie de Sully, veuve du sire de La Trémoille
de qui :

II Charles II d'Albret.
Il épousa en 1417 Anne d'Armagnac, fille de Bernard VII d'Armagnac et de Bonne de Berry de qui :

Jean
Marie

III Marie d'Albret épousa le 28 aout 1442 Arthur de Bretagne, comte de Richemont connétable de France, châtelain de Fontenay le comte et Parthenay. Marie meurt en 1444.

III Jean d'Albret né en 1430, vicomte de Tartas, épousa en 1447 Catherine de Rohan, veuve de Jacques de Dinan Beaumanoir. Elle est fille d'Alain IX de Rohan [25]et de Margueritte de Bretagne, de qui :

[22] Dunois joua un rôle important dans la reconquête de la Guyenne, de 1451 à 1452.
[23] le duc René II possédait par les Lorraine Vaudémont-Harcourt une partie de Châtellerault
[24] René II de Lorraine est le petit fils du roi René. Jeanne de Lorraine, sœur de René II épousa Charles d'Anjou comte du Maine frère de Louise d'Anjou (épouse de Jacques d'Armagnac). Margueritte de Lorraine, autre sœur du duc René II de Lorraine épousa en 1488 René d'Alençon, (fils de Jean et de Marie d'Armagnac).
[25] Alain IX de Rohan épousa Marie de Lorraine (fille d'Antoine de Lorraine Vaudémont et de Marie d'Harcourt).

IV Alain d'Albret 1440 1522
Il épousa Françoise de Chatillon
de qui :

V Jean III d'Albret 1465 1516
Il épousa Catherine de Navarre, reine de Navarre.
de qui :

VI Henri d'Albret comte de Foix, vicomte de Béarn, roi de Navarre 1516 1555
il épousa Marguerite de France
de qui :

VII Jeanne d'Albret comtesse de Foix, vicomtesse de Béarn reine de Navarre
épousa Antoine de Bourbon :
de qui :

VIII Henri de Bourbon, sire d'Albret vicomte de Béarn, comte de Foix, roi de Navarre, roi de France sous le nom d'Henri IV.

Note sur les Armagnac
I Jacques d'Armagnac (cousin de Jean V d'Armagnac) et Louise d'Anjou eurent 6 enfants :

II Jacques, condamné à mort en 1477

II Jean d'Armagnac, duc de Nemours époux de Yolande de La Haye

II Louis, comte de Guise épouse de François d'Alençon, fille de René et de Margueritte de Lorraine Vaudémont

II Marguerite qui épousa en 1503 Pierre de Rohan Gié, chatelain de Fontenay, vicomte de Fronsac comte de Guise, maréchal de France, un proche de Yolande de La Haye. Elle meurt en 1503

II Charlotte, qui épousa Charles de Rohan Gié (fils du premier lit de Pierre de Rohan Gié) morte en 1504

II Catherine qui épousa Jean de Bourbon, comte de Clermont

On trouve dans l'entourage de Yolande de la Haye des Gascons, Armagnac, des hommes y exerçant des fonctions comme son beau-frère Clermont, gouverneur de Guyenne, ou des nobles possessionnés en Guyenne, comme son beau-frère Pierre de Rohan vicomte de Fronsac, sa tante Catherine de Rohan, remariée à Jean d'Albret.

Le destin des Blâmont, La Haye, Armagnac, Anjou, Lorraine, Albret s'entremêlent autour des fiefs du Barrois de Lorraine, de Guyenne, d'Anjou, de Poitou. Et au centre de cet écheveau d'intérêts se retrouvent nos Maupillé, en Barrois, en Mayenne, à Mortagne, à Puynormand. Les alliances entre ces familles n'empêchent pas les antagonismes. Les procès ou les luttes vont opposer les Rohan, Armagnac, La Haye, Lorraine, pour le contrôle de la baronnie de Sablé, de celle de Mayenne. René II de Lorraine possède aussi la Ferté, la Marche d'Erné, Lunel, Châtellerault, Nouvion que lui convoite Yolande de La Haye, qui possède dans cette région Fougerolles. D'autres procès vont opposer ces familles pour le comté de Blâmont ou la vicomté de Martigues.

Il nous manque des documents ou des lettres pour mieux appréhender les liens qui ont pu se nouer entre ces seigneurs de Guyenne et la dame de Mortagne mais ils sont certains. Ces alliances ont nourri des échanges de terres, d'officiers, des déplacements de familles, de serviteurs, d'hommes d'armes.
Ces liens entre Albret, Armagnac, La Haye ont pu expliquer que des émissaires du sire d'Albret soient envoyés autour de Mortagne lancer un appel à la migration.

Ces alliances ont provoqué des conflits et des procès au sujet de terres en Lorraine, en Anjou, en Mayenne, en Guyenne, quatre zones où l'on trouve des Maupillé entre le XVème et le XVIème siècle. Est-ce un hasard ? Il s'agit d'une hypothèse de travail

V Les Maupillé condamnés à mort par le Parlement de Bordeaux le 6 mars 1570

Ces Maupillé retrouvés il y a déjà plusieurs années, au hasard de recherches menées par Frédéric et Christelle Augris, chercheurs de Nos Trois Branches, n'avaient pu être rattachés au groupe des Maupillé connus à Mortagne. Ils restaient une énigme.
Nous savons, à présent, que ces Maupillé appartiennent aux familles Maupillé de Coutras de Puynormand. Certains de ces Maupillé sont cités en 1585 dans les registres.

L'arrêt de condamnation à mort par contumace rendu par le parlement de Bordeaux le **6 mars 1570** [26] (plusieurs centaines de protestants), s'inscrit dans les guerres de religion.
Cet arrêt s'inscrit dans la phase de répression de la justice parlementaire, et suit une série macabre d'arrêts de condamnation contre des réformés pris à partir de 1569. Pour la seule année 1569, 1217 hommes sont condamnés à mort. Ils ne sont plus condamnés au bûcher pour hérésie, mais sont accusés des crimes de la guerre civile qui ronge le royaume. L'arrêt du 6 mars 1570 condamne à mort 563 protestants. Dans son histoire du Parlement de Bordeaux, Boscheron des Portes précise que le principal but poursuivi était la confiscation des biens des religionnaires afin de pouvoir payer les troupes catholiques[27].

Le procureur du roi a saisi le parlement pour des crimes (ou prétendus tels) « *de leze majesté divine et humaine, sacz de villes, châteaux, sacrilèges, assemblées à port d'armes en forme hostile, bruslement , déprédation et dépopulation de plat pays, meurtres et homicides inhumains et aultres crimes et deliz* »

Parmi ces protestants figurent des proches du roi de Navarre (Pierre Debat, notaire de la reine, Jean du Puyferrer, secrétaire de la reine de Navarre, Chapelain médecin de la reine de Navarre) des nobles (les sires de Ségur, Pierre de Tustal), des gouverneurs (comme celui de Tartas), des greffiers, des receveurs, des conseillers au Parlement, des curés, des avocats, des soldats, des sergents royaux, des petites gens, tailleurs, cordonniers.

C'est une condamnation contre des protestants influents ou notables de Guyenne et Saintonge. Parmi eux figurent :

Jean Maupillé dit petit
Jean Maupillé cordonnier <u>fils de Léonard</u>
Le fils ainé de <u>François Maupillé</u>

Aucun de ses hommes ne s'est présenté au Parlement. Ils sont tous défaillants. L'arrêt indique que des témoins ont été entendus devant le sénéchal de Guyenne en aout 1569 et qu'ils ont dénoncés les hommes ayant commis des exactions. Comment le nom de ces Maupillé est-il parvenu jusqu'au Parlement. Ont-ils fait parti des troupes du roi de Navarre. On peut s'interroger sur le rôle réel qu'ils ont pu jouer au soutien des intérêts de la cause réformée.

La cour declare tous les susdicts deffaillants, rebelles seditieux , traitres au Roy et ennemis publicqs de Dieu et susdict sieur attaintz et conveincuz de rebellions, sacrileges, seditions, meurtres , saccagements et de crime de leze majesté divine et humaine et pour reparation desdictz crimes les condemne avoir leurs testes tranchées devant le pallais de Lombrieres, et le corps de chescun deux estre mis a quarte quartiers par l'executeur de la haulte justice et ordonne que les testes dessudits seront mises au bout d'une lance sur les portes principales des

[26] AD Gironde 1 B 331
[27] BOSCHERON DES PORTES Histoire du parlement de Bordeaux, Bordeaux 1877, chapitreVI

villes de pays de Guyenne, Agenoys, Lannes, Saintonge ». Ils sont aussi condamnés à payer les frais de la justice royale, à restaurer les châteaux et églises détruits.

L'arrêt fait défense à quiconque d'apporter son secours son aide, des vivres un logement aux séditieux « *a peyne d'etre puni des memes peynes* ». L'arrêt fut publié à « *cry public dans tous les lieux accoustumés des principales villes desdisctes sénéchaussées ».*Comment on survécu nos Maupillé dont l'on sait que la plupart des hommes du groupe n'eurent pas la tête tranchée ? Se sont-ils cachés ? Ils ne durent la vie sauve qu'à la signature de **l'édit du 20 août 1570, édit de Saint Germain** qui proclamait la paix et mettait à néant les procédures faites contre les réformés.

Cela nous rappelle que la violence en cette France du XVIème siècle est permanente. En octobre 1572 à la suite de la Saint Barthelemy, les protestants sont massacrés à Bordeaux. A Coutras, en 1593 le procureur François Chastagnier, protestant, est assassiné par les catholiques. L'église de Saint Seurin est détruite en 1653 par les protestants. Pour les Maupillé qui sont restés en Poitou la situation est toute aussi tragique. Les environs de Mortagne et Montaigu sont régulièrement pillés et investis par les armées de l'un ou de l'autre camp. Coutras fut même le lieu dune grande bataille en octobre 1587. Le roi de Navarre résida à Coutras durant la bataille avec son armée dont les bagages de l'armée protestante avaient été installés près de l'église. Henri aligne 4500 fantassins et 1500 cavaliers, alors que le duc de Joyeuse, pour le roi, en a le double. L'armée catholique est à La Roche Challais. Durant la bataille des cavaliers catholiques sont même entrés dans Coutras pour piller les bagages des troupes protestantes.
Henri de Navarre résida plusieurs fois à Coutras. En 1578 la cour du roi de Navarre et celle de Catherine de Médicis s'installent à Coutras. On décide d'une zone de paix de 2 lieues autour de Coutras afin d'éviter les meurtres et les rixes.

VI les registres protestants et l'église réformée de Coutras

Trois registres protestants de Coutras, conservés dans la bibliothèque de l'arsenal de Paris (1578-1681), ont fait l'objet d'un dépouillement et d'une étude présentée par le GRAHC dans son bulletin numéro 35. C'est un travail de grande ampleur qui a permis cette publication. Il existe encore trois registres :
Le 1er livre contient 113 baptêmes de 1578 à 1581
Le 2ème livre contient des baptêmes de 1581 à 1620 et quelques rares actes de mariages et de sépulture.
Le 3 livre, intitulé, « septiesme livre » est un recueil de compte rendu de séance de la vie du consistoire.
Il existe un dernier registre couvrant la période 1624 1650.Ils sont conservés à la bibliothèque de l'arsenal à Paris sous la cote ms 6558, ms 6559 . Ces registres ne sont donc pas complets et ceux qui nous restent connaissent parfois des vides, comme pour les baptêmes de la période 1586 1588.

Coutras possédait une communauté protestante importante, que l'on peut estimer à la moitié de la population. Le protestantisme s'est développé très tôt autour de Bordeaux. La zone dite de basse Guyenne connaît une concentration de communauté protestante située surtout à Sainte Foy, Coutras, Castillon, Bordeaux, Bazas. Coutras dépendait de la vicomté de Fronsac appartenant à l'époque des registres à Margueritte de Lustrac marquise de Fronsac. Elle eut une pratique tolérante à l'égard des protestants. Elle fut dame d'honneur de Catherine de Médicis. D'abord marié à Jacques d'Albon maréchal de France, mort en 1562, elle épousa ensuite, en 1568, Geoffroy de Caumont, protestant, qui fut empoisonné en 1574. Elle reçut l'aide et le soutien d'Henri de Navarre qui l'aida à prendre possession des biens des Caumont[28]. En 1633, la vicomté de Fronsac échut au cardinal de Richelieu qui fit interdire le culte protestant.

Coutras eut son temple et ses pasteurs qui rayonnaient sur les villages environnants La Mothe de Mons, Droilhard, la Clotte, Penot, quartier de Saint Médard de Guizières, Marancin, Puynormand. Des protestants de Guitres, Libourne venaient faire baptiser leurs enfants à Coutras.

Les registres catholiques de Coutras n'ont pas été étudiés, ni les autres registres protestants des bourgs alentours. Nous ne trouvons plus à Coutras de mention de Maupillé après 1630.

Ces registres nous font revivre le petit monde de cette communauté protestante de Coutras. Nous pouvons reconstituer les réseaux et les vies de nos Maupillé de Coutras. Leurs alliances avec des familles de gavaches confirment leur origine poitevine, en raison de la séparation des communautés. Les registres, meme s'ils ne donnent pas toujours d'actes filiatifs nous apprennent parfois le prénom du père. Ils renseignent aussi sur leurs professions. Les Maupillé sont plutôt à l'aise. On les trouve comme marchands, merciers, cordonniers, alliés à des avocats, sergents royaux, notaires. Plusieurs portaient le titre de Maître sans que l'on puisse connaître leur profession. Ils furent assez influents pour que certains de leurs membres soient désignés comme anciens du consistoire de Coutras, c'est le cas de Jean Maupilé le jeune en 1580. D'autres Maupillé furent souvent choisi comme parrain, signe de notoriété et de respect.

Difficile d'évoquer la société protestante sans faire mention du consistoire. Les délibérations du consistoire annexées aux registres n'ont pas encore été transcrites. Le GRAHC s'y attelle et il faudra à ses chercheurs encore plusieurs années de travail. La communauté, à Coutras, comme ailleurs se structure autour du pasteur et du consistoire.

Si l'on prend l'exemple de 1579 on trouve la liste de ses membres élus au consistoire au milieu des actes du registre.

du 3ème 1579 ont esté esleuz pour diacres en l'eglize de Coutras
Me Jehan Joumault
Thomas Fortin

pour anciens :

[28] Ce fut elle qui nomma à Coutras comme procureur Pierre Gernant.

monsieur de Maisonneuve
monsieur Dupuy
me Jean Laurens
Jean Bonnet
Jean Seguineau
Mathieu Desesleuz
Jean Landry tisseur de toile
François Ardoyn l'ainé, mosnier
François Barrault
Cruguain et Jean Droilhard
Domesnil le jeune
Lyot Mye
Me James Moreau
Bastien Baudet

pour Libourne
Arnaud Beliguet
Pierre Dartigues
Jean Blereau
Macé Polyn

A cela s'ajoute des représentants pour des quartiers ou des lieux dits La Mothe de Mons, Droilhard, Penot, Puynormand, Marancin.

A une date postérieure (1579-1580), on trouve comme anciens Jehan Maupillé le jeune En 1584 lors d'un nouveau consistoire, Jehan Maupillé mercier, entre au consistoire comme ancien. En 1581 le nouveau pasteur est monsieur Ducigne, arrivé à Coutras le 4 mai. Les pasteurs sont le plus souvent désignés lors de synode provinciaux. En 1588, le pasteur de Coutras est monsieur Mondon à qui succédera monsieur de Molan, venant du bourg de Sainte Foy et arrivé à Coutras le 1 septembre 1592 à 6 heures du soir, désigné par le colloque de Bergerac. En 1600 le pasteur est Bellot.
Le consistoire est l'organe délibérant de la communauté qui assiste le pasteur, il est composé par les diacres et les anciens, désignés par acclamation de l'assemblée des fidèles. Ils sont "élus" pour une période brève. Il s'agit presque toujours de notables (greffiers, notaires, juges, marchands). Leur appartenance au monde des élites accroît leur autorité sur le reste des fidèles.

Présidé par le pasteur le consistoire se réunit à jour fixe chaque semaine. Son rôle est multiple, recueillir les cotisations, organiser les prêches, les prières, les jeunes, veiller au respect des règles par les fideles. Ils contrôlent les mœurs et répriment les péchés commis. Le consistoire doit faire veiller à ce que l'assemblée de fideles respecte les nouvelles règles dans sa vie quotidienne, celle de l'ordre moral réformé. Calvin a toujours estimé que chaque famille devait être une petite église particulière. Répression des adultères, des contacts avec les catholiques, de la danse, du théâtre, des injures, des blasphèmes, du concubinage. Le consistoire dispose d'une gamme de mesures répressives allant de la simple réprimande à l'excommunication. Le consistoire cherche avant tout à convaincre, enseigner plus qu'à réprimer.
L'étude approfondie qui va être faite des délibérations du consistoire de Coutras nous en apprendra plus, nous savons déjà qu'au moins deux Maupillé de Coutras ont du rendre compte de leur comportement devant le consistoire, l'un pour des injures, l'autre pour la pratique de la danse.

VII Les Maupillé au fil des registres protestants de Coutras : 1578 –1630

1 Générations de Maupillé majeurs en 1540 1560 :

Des Maupillé semblent présents à Coutras et sa région dés la fin du XVème siècle, compte tenu du nombre d'individus en 1570.Ils eurent des prénoms favoris comme Jean [29] et Pierre[30]. Autre particularité, les prénoms vétéro testamentaires sont parfois donnés aux enfants, comme Moyse.
L'écriture est toujours MAUPILE ou MAUPILLE. On rencontre à quelques reprises MOPILLE et MAUPELLE.

Tous les actes ne sont pas filiatifs mais on rencontre au moins 5 hommes Maupillé cités dans les registres que l'on peut faire naître autour de 1520-1540, cela ferait remonter tout bonnement l'arrivée de Maupillé dans cette zone à la fin du XVème siècle.

Léonard MAUPILLE. Il eut au moins un fils Jean, cordonnier, condamné à mort en 1570. Il est toujours vivant en 1582.

François MAUPILLE cité comme père d'un des condamnés à mort de 1570.

Moyse MAUPILLE fut le père de Jean Maupillé, majeur en 1580. Moyse est déjà mort en 1580.

Me Pierre MAUPILLE, fut le père de Jean Maupillé qui épousa Jeanne du THIL, de Puynormand en 1582

On peut isoler deux groupes, celui des Maupillé de Coutras et celui des Maupillé de Puynormand. Il s'agit de deux groupes de parents. Les liens entre ces familles sont toujours forts, puisque les uns et les autres sont souvent choisis comme parrain ou marraine.
On y croise plusieurs personnes de caractère dont les deux Jean, contemporains, et que l'on dissocie en les nommant Jean l'aîné et Jean le jeune. Ce sont des hommes de caractère, de fort tempérament, des marchands. Leur caractère leur fera encourir les foudres du consistoire.
Les actes Maupillé de 1578 à 1630 nous livrent trois générations, la première celle des Moyse, Pierre, Léonard ; la seconde, celle des trois Jean ; la troisième, celle d'Isabelle, de Jean.

2 MAUPILLE DE PUYNORMAND

Ces MAUPILLE ou certains d'entre eux ont sans doute vécu sur le lieu dit Maupillé, situé entre Puynormand et Saint Seurin. La plupart des hommes, cités dans l'arrêt de 1570, semblent se rattacher au groupe de Puynormand.

Lignée de Léonard MAUPILLE :
Léonard vécut sans doute à Puynormand

Léonard MAUPILLE de qui :

Jean MAUPILLE
Il épousa le 2 décembre 1582 Marie **DUS** (il manque la fin du nom), tous deux de Puynormand. Il est cité dans l'acte du Parlement de Bordeaux de 1570 et est qualifié en 1570 de cordonnier. Descendance ?

[29] Ce prénom est sans doute celui le plus porté en occident. Il y eut de nombreux Jean Maupillet dés l'an 1300.
[30] On trouve aussi des Pierre Maupillé à Mortagne sur Sèvre au XVIème siècle.

Lignée de Pierre MAUPILLE : MAUPILLE-DUTHIL

Me Pierre MAUPILLE.
Il meurt avant 1582 Il fut le père de Jean et d'autres enfants, de qui :

Jean MAUPILLE, de Puynormand,
Jean « *fils de feu Me Pierre MAUPILLE, de Puynormand* » épousa le 24 aout 1582 Marie **DUTHIL** fille de Marsault de la paroisse de Mynzac[31]. Me MYRAMBEAU rédigea le contrat de mariage.
de qui:

Jean né le 3 octobre 1583 baptisé à Coutras le 07 octobre 1583, parrain Jean AIMERI, marraine Marie DUTHIL de Puynormand. La famille du parrain est liée aux Maupillé. Marguerite MAUPILLE épousa un AIMERY. Est-elle sœur de Jean ?

Lignées non rattachées

Lignée MAUPILLE-CONSTANT-ARNAULDEAU-VIROLLE

Marie MAUPILLE (filiation non retrouvée**)** épousa Simon **CONSTANT**, sergent royal. Elle vit encore en 1630. La famille semble implantée à Puynormand.
De qui :
Abraham, né le 3 avril 1590, baptisé à Coutras, parrain Robert CONSTANT, marraine Marie DUTHIL (épouse de Jean MAUPILLE de Puynormand ?). Abraham épousa Margueritte VIROLLE et eut un fils Mathieu CONSTANT, dont la marraine fut sa grande mère Marie MAUPILLE, MAUPELLE le 24 novembre 1630[32].
Pierre baptisé le 17 février 1593 le parrain est Pierre MOPILE, la marraine Suzanne CONSTANT sœur de Simon. Jacques épousa Benoite ARNAULDEAU. Il eut un fils Jacques, baptisé le 23 mars 1625, la marraine fut sa grand-mère Marie MAUPILLE, de Puynormand.
Marie, née le 10 février 1602, baptisée, parrain Jean ROY marraine Marie ROY, nièce de Jean

Signe d'isolation des populations protestantes après 1620, on cherche les parrains chez les grands parents.

Lignée MAUPILLE-CAILHEAU-DE LA CLAUSTRE

Laurence MAUPILLE (filiation non retrouvée) était la femme de Micheau **CAILHEAU**[33].
de qui :
Jean baptisé le 21 mars 1582, parrain Jean MAUPILLE le jeune, marraine Marie CHASTAGNIER femme de Me François DRAPIER
Laurence fut la marraine de Sara EMERY, fille de Jean et de Marguerite MAUPILLE
Laurence MAUPILLE, de Puynormand, est marraine le 30 juillet 1581 de Jean BRUNAULT, fils de Jean et de Guillemette MERIT (sans doute EMERY)

Micheau CAILHEAU eut une fille **Catherine** (est-ce de son union avec Laurence MAUPILLE ou d'un mariage précèdent ?). Catherine épousa **Pierre de LA CLAUSTRE**, du village d'Abzac, le 5 janvier 1592[34]. Les de La Claustre sont une famille influente régulièrement citée dans le registre[35]. En 1579 Heliot de La CLAUSTRE fait parti des anciens du consistoire pour le village de la Mothe de Mons.

Lignée Pierre MAUPILLE

[31] Mynzac est à côté de Puynormand
[32] Il faut peut être voir dans ce choix des parrains un signe d'isolement des familles protestantes, moins nombreuses après 1630.
[33] Micheau CAILHEAU fut à de nombreuses reprises choisi comme parrain, notamment le 24 04 1583 pour le baptême de Jeanne fille de Hilairiet BOUYER. Pierre de LA CLAUSTRE fut sergent royal.
[34] Pierre de LA CLAUSTRE fut sergent royal. Est-il le veuf d'Isabelle DROILHARD morte le 22 08 1583, au jour de son accouchement en mettant au monde un enfant, baptisé Daniel ?

Pierre MAUPILLE, probable fils de Pierre, vivait à Puynormand vers 1580 1590. Le 6 septembre 1592 à Coutras, **Pierre MOPILE** est parrain de Pierre AIMERI, fils AIMERY et Jeanne DALIDET, la marraine est Marie MYRAMBEAU, fille de Me Jean. Ils sont tous de Puynormand.
Pierre est aussi parrain en 1593 de Pierre CONSTANT (probable neveu ?), fils de Simon et **Marie MAUPILLE.** Pierre et Marie pourraient être des enfants de Me Pierre MAUPILLE

Lignée MAUPILLE PARROT

On trouve aussi à Puynormand vers 1580 une **Suzanne MAUPILLE.**
Suzanne MAUPILLE, de Puynormand**,** épousa à Coutras en 1581, Me Jean **PARROT** de la paroisse de Saint Seurin sur l'Isle. Descendance ?

Ces Maupille sont insérés dans un groupe d'individus appartenant à la bonne société, on trouve des maîtres parmi eux, ils s'allient à des sergents royaux, notaires, maître de corporation.

Isabeau MAUPILLE est citée le 17 juillet 1611 comme marraine de Jean GIRARD, le parrain est Jean AIMERY. Elle est de Puynormand. De qui est-elle la fille ? Il manque des baptêmes protestants, à moins qu'elle n'ait été baptisée catholique ?

Les Maupillé de Puynormand devaient se rendre à Coutras pour trouver un pasteur. Il leur fallait faire un trajet de 18 kilomètres, qui passait par Saint Seurin, pour passer l'Isle, ce qui explique que dans cette famille les baptêmes ont lieu 3 ou 4 jours après la naissance, rarement le meme jour comme c'est souvent le cas pour ceux de Coutras. Après 1600 nous ne rencontrons que fort peu de Maupillé dans les registres protestants pour Puynormand ; Marie et Isabelle.

3 MAUPILLE DE COUTRAS

Lignée François MAUPILLE

François MAUPILLE
Il eut un fils aîné qui fut condamné à mort par contumace en 1570 par le Parlement de Bordeaux. On ignore s'il vivait à Coutras ou Puynormand.

Lignée MAUPILLE-BRIZARD dite Jean l'ainé

Jean MAUPILLE l'aîné.
Il est de Coutras. Il n'est pas le Jean Maupillé mercier, membre du consistoire de Coutras qui est peut être Jean le jeune
Il épousa avant 1578 Jeanne **BRIZARD**. Il n'y a pas d'autre trace de BRIZARD dans les actes protestants. Est-ce une famille étrangère à Coutras ou est-ce une famille catholique ?
De qui
Elisabeth baptisée le 28 janvier 1578. Elle eut pour parrain Me Pierre GERNANT procureur et marraine Isabeau BURGUET.
Jean né le 15 octobre 1581, fut baptisé "*jour de dimanche et que la sainte Cene*[36] *se celebroyt à Coutras*", parrain Me Jean MORIN, fils monsieur de MORIN, avocat à la cour et marraine Marye LAURENS, fille Me Jean LAURENS notaire. Jean décède le 26 novembre 1581
Laurence née le 12 janvier 1583, parrain Jean MAUPILLE, mercier marraine Laurence PIBELONGHUE, baptême le 19 janvier 1583
Jean baptisé le 24 juin 1584, parrain François CHASTAGNIER[37], marraine Perrine VIGEN "tous de Coutras"
.

[35] Le 04 07 1578 est baptisé un Pierre de La CLAUSTRE, fils de Me Pierre et de Marie CHANDOULHAULT. Le parrain est Pierre GERNANT procureur.
[36] il s'agit de l'une des principales célébrations du rite protestant.
[37] Le 11 juin 1593 Me François CHASTAGNIER, procureur a été enterré, après avoir « esté thué par ceux du party contre ». La violence est omniprésente dans cette France déchirée par les luttes religieuses.

Jean baptisé le 24 mars 1588, parrain Me Jean LAURENS, notaire royal, marraine Jeanne VAUDENGEON, femme de Pierre DROILHARD[38].

Jean MAUPILLE l'aîné par ses alliances, ses fréquentations et le choix des parents est à placer, comme Jean MAUPILLE le jeune dans les individus influents de la société protestante de Coutras. Ils le sont assez pour être cités comme protestants notoires et être condamnés par le Parlement de Bordeaux. Les parrains des enfants, presque tous des parents, sont des personnes de la bonne société, comme Me LAURENS, notaire royal, Pierre GERNANT procureur, Me MORIN, fils d'un avocat à la cour. Pierre GERNANT, ancien secrétaire de monsieur de Montaigne, s'installa à Coutras, paroisse de sa femme Catherine MORIN. Il fut nommé par la dame de Fronsac, procureur au siège de Coutras, La Double, Chamadelle.François CHASTAGNIER, parrain de Jean en 1584, fut procureur de Puynormand.

En décembre 1582 **Jean Maupillé** le vieux (l'ainé ?) est réprimandé par le consistoire de Coutras à plusieurs reprises pour ne pas respecter les interdictions faites aux réformés de danser. "*non obstant toute remontrance il ne s'abstient des dances*".6 mois plus tard alors qu'il avait promis de renoncer à toute danse, il récidive, on le menace d'excommunication et on suspend temporairement sa communion (Archives de la bibliothèque de l'arsenal ms 6559 folio 18v, 20v, 21v, livre du consistoire de Coutras 1578-1591) En mai 1583, Jean SEGUINEAU, de Coutras est lui aussi objet de poursuite du consistoire pour danse. Jean Morin le jeune de Coutras, dans les mêmes périodes est dénoncé pour avoir porté un masque et des vêtements de femme lors du mardi gras dans les rues de Coutras. Le vieux veut dire qu'il est plus âgé que le jeune, mais déjà dans un âge avancé. Est-il Jean l'ainé ?

Lignée MAUPILLE CROIZET dite Jean le jeune

Jean MAUPILLE le jeune (il est cité comme l'ainé dans une acte de 1578). Il est membre des anciens du consistoire de Coutras en 1579. Il fut marié à Jeanne **CROIZET[39].**
Il est sans doute ce Jean MAUPILLE mercier membre des anciens du consistoire.
de qui :
Marie, née le 7 octobre 1579 baptisée ce jour, parrain Jean CROIZE marraine Perine VIGEAN (Perrine est marraine d'un fils de Jean Maupillé l'ainé)
Catherine baptisé le 21 janvier 1582 parrain Me Jean GEAY, marraine Catherine PIBELONGHE. Elle décède le 12 avril 1582.
Jeanne CROIZET femme de Jean MAUPILLE le jeune fut marraine le 20 juillet 1583 au baptême de Helies BONNYN, fils de Jean et Jeanne ROUSSET. Et la marraine de Jeanne GIRAULT baptisée le 15 janvier 1584, fille de Claude et de Jeanne TURLAY. Les CROIZET sont des notables de Coutras. Le 19 juillet 1579, au baptême de Louis, fils de Me Pierre CROIZE et de Jeanne de LAJAUNIE, la marraine est Hélène de BOISET, veuve de monsieur de SAVIGNAC et le parrain est Louis Robert de la Roche Challais. Le 30 novembre 1605 Jacques CROIZE et sa femme Jeanne de CHAMBARANT firent baptiser leur fils Jacques. Le parrain est Jacques MORIN, procureur d'office à la juridiction de Coutras et sa marraine Margueritte de CHAMBARANT.

Jean MAUPILLE le jeune est parrain de Jean CAILHAUT, fils de Micheau et Laurence MAUPILLE le 21 mars 1582. Jean MAUPILE le jeune est aussi choisi comme parrain de Philippe DUGA le 24 aout 1583. Il fut un marchand. En 1582 Pierre CROIZET, catholique prend à ferme du prieur des Peintures les fruits domaniaux. Il les sous afferme à **Jean Maupillé,** marchand de Coutras et à deux autres. Il s'agit sans doute de Jean le jeune (Tome 32 Bulletin du GRAHC page 7). Jean le jeune fut appelé à répondre de son comportement devant le consistoire. A la fin du XVIème Pierre Trausson et **Jean Maupillé le jeune**, région de Coutras, sont appelés sur les injures qu'ils ont échangées.

[38] Les DROILHARD sont eux aussi des hommes influents de la communauté. Plusieurs furent anciens et diacres. En 1609 Me François DROILHARD est juge de Pison. Au lendemain de la bataille de Coutras, le 21 octobre 1587 fut baptisé par monseigneur de la ROCHE CHANDIEU, pasteur de l'église réformée de Paris, aumônier du roi de Navarre, Elisabeth fille de Me Jean DROILHARD et de Mathurine MALET (de la Roche Challais), en présence d'Henry de Navarre. Le parrain était Me Michel DROILHARD. En 1589 Me Jean DROILHARD est notaire au marquisat de Fronsac. Jean MAUPILLE fut parrain en 1578 du fils de Jean DROIHLARD.La fille de Pierre GERNANT, Marie épousa Me Michel DROILHARD. Jean MAUPILLE fut parrain en 1578 du fils de Jean DROIHLARD.
[39] Le 01 11 1581 fut baptisée Anne CROIZET fille de Me Pierre. Le parrain est François DARTIGUES notaire royal.

Jean l'ainé, Jean le jeune et Laurence MAUPILLE sont sans doute frères et sœur ?

Lignée MAUPILLE AIMERY

Marguerite MAUPILLE épousa Jean **AIMERY** (sans doute le même que Jean MERIT) et eut :
Jean baptisé le 23 mars 1578, parrain Jean BRUNAULT, marraine Anne DUCLOUP[40].
Jean baptisé le 25 décembre 1580, son parrain fut Jean MAUPILLE, fils de feu Moyse MAUPILLE, marraine Guillemette AIMERY
Marie née le 20 février 1583, baptisée le 27 février parrain Hilaire EMERY, marraine Laurence FREDIEU
Sara baptisée le 07 avril 1585, née le 28 mars, parrain Me Jean MYRAMBEAU marraine Laurence MAUPILLE
Marguerite MAUPILLE fut la marraine d'Isaac MYRAMBEAU fils de Me Jean, greffier de Puynormand et d'Anne DUCLOU, baptisé le 11 décembre 1583.

Lignée MAUPILLE AUDEBAULT

Jean MAUPILLE épousa Marguerite **AUDEBAULT.** Il décède avant mai 1593, peu avant puisque sa femme est enceinte à son décès. de qui :
Jeanne baptisée le 24 mars 1591 parrain Eutrope RESTINEAU, marraine Laurence PIBELONGUE
Anne née le la nuit d'entre dimanche et lundi dernier et fut baptisée le mercredi 18 mai 1593, parrain Jean DENYS, marraine Jeanne CATHERINEAU
Jean MAUPILLE, sans doute l'époux de Margueritte AUDEBAULT fut le parrain le 26 octobre 1578 de Jean DROILHARD fils de Jean et Jeanne AUBEBAULT
En 1584 au consistoire parmi les 4 anciens figure **Jean MAUPILLE** mercier, est ce le jeune, l'ainé ou l'époux de Marguerite AUDEBAULT ?

Jean MAUPILLE (lequel ?) fut parrain le 04 05 1578 de Jean DENYZ, fils de Marc et Catherine PIBELONGUHE.

Lignée MAUPILLE -BOSTZ

Suzanne (parfois nommée Marie) MAUPILLE fut l'épouse vers 1600 de Pierre **BOSTZ** de qui :
Salomon baptisé le 05 février 1607, parrain Salomon BLANCHET, marraine Marguerite NOZAY.
Daniel baptisé le 17 décembre 1607, parrain Léonard LAMOUREUX, marraine Guillemette VINCES
Jean baptisé le 11 novembre 1612, parrain Jean MAUPILLE marraine Margueritte MEYNET.
Suzanne MAUPILLE fut marraine de Jean TOURNERIE, baptisé le 24 avril 1618, fils de Joseph et Elisabeth DEVIN
Jean MAUPILLE parrain de Jean BOSTZ, fils Pierre et Marie MAUPILLE en 1612. On ignore lequel est ce Jean

A Coutras même constat, on trouve peu de Maupillé après 1600, hormis Suzanne et Jean Maupillé parrain en 1612 et probable fils de Jean l'aîné.

[40] Elle est l'épouse de Me Jean MYRAMBEAU, greffier de Puynormand.

VIII de Moyse Maupille à Absalon Maupillier ?

Conclure est un exercice périlleux. Comment conclure une telle épopée, celle des gavaches et celle de ces Maupillé calvinistes en rébellion contre l'autorité et le parlement ? Ces recherches ne sont pas terminées et elles n'ont pas pour but d'être remisées dans un placard. Nous allons continuer à parler des ces gavaches qui font partie de notre univers historiques comme les patriciens de Verdun, les bourgeois du duché de Bar. Chaque étude, chaque découverte apporte une pierre nouvelle à l'œuvre bâtie par Maurice et Edmond Maupilier. D'autres documents doivent être exploités (registres catholiques, actes de notaires, actes du consistoire, archives des bailliages). Le chercheur est un ogre dont la faim est insatiable. La grande aventure de l'histoire retrouvée des Maupillé de Coutras ne fait que commencer. Avec elle s'affine la connaissance de nos branches familiales et de notre diversité. Notre histoire est marquée par ces deux grandes migrations, ces grands déracinements encore nimbés de mystères. Ces deux migrations illustrent bien le bouleversement que fut le XVème siècle. Et pourtant la vie a continué et les hommes se sont adapté au pire, peste, famine, insécurité, guerres. Ce XVème siècle en mutation va voir bientôt triompher l'état sur la féodalité, le roi sur le seigneur, l'individu sur la famille. Au moment de nos migrations les mécanismes médiévaux fonctionnent encore pleinement, communautés, seigneuries, vassalité, féodalité, influence de la famille au sens large du terme. La société se structuré par groupes hiérarchisés interdépendants. Du roi au paysan, en passant par le marchand, la société est stratifiée.

Maurice Maupilier avait déjà perçu le poids de ces migrations (qu'il plaçait surtout au XVIème siècle) et l'influence des alliances nobiliaires, sans en mesurer toute la diversité, en raison de l'éparpillement des sources, que l'on redécouvre maintenant.

La saga, ce mot emprunté par Maurice Maupilier à l'univers nordique et à ses mythes, n'est pas galvaudé. Nous touchons de plus en plus à la vérité et cette vérité est encore plus fascinante que la légende. Même si nous trouvons de nouveaux actes il restera une part de mystère, on ne ressuscite pas dans sa globalité les XVème et XVIème siècles. Il n'y a pas de saga sans un peu de mystère. Quel rôle jouèrent les Blâmont, les La Haye, la confrérie Notre Dame de Sion ? Les Maupillé ont-ils servi le connétable Richemont ? Deux villages situés à une centaine de kilomètres sur une carte peuvent en fait être voisin et unis dans un même destin par un rapprochement d'abbaye d'un même ordre, par un seigneur commun, un courant de négoce ou une route. Notre humble histoire touche là quelque chose de profond.

Pour chaque groupe Maupillé étudié aux XIV, XV, XVIème siècles, les chemins nous conduisent toujours vers Mortagne sur Sèvre, lieu d'arrivée et lieu de départ et vers un groupe de grands seigneurs alliés : Lorraine, Bar, Anjou, Blamont, La Haye, Armagnac, Rohan, Richemont, Harcourt, Laval, Rohan.

Nous ne trouvons pas de Maupillé à Coutras ou Puynormand dans les registres protestants après 1630. La dernière est Marie Maupillé, une femme âgée, puisqu'elle fut mariée avant 1590 et sans doute morte vers 1636. Où sont-ils? Passés au catholicisme ou partis vers d'autres villes ? Les naissances protestantes après 1600 sont quasi inexistantes. Il est possible que certains aient trouvé refuge en Hollande, en Angleterre.

Les descendants de Moyse Maupillé de Coutras ont-ils donné naissance à Absalon Maupillier, marchand tissier de Moncoutant ? Le raccourci serait tentant et pour l'heure la filiation n'est que biblique et spirituelle. Cet Absalon, né vers 1608 apparaît avec mystère à Moncoutant. Sa famille n'y semble pas connue avant. On peut présumer de son origine protestante en raison des familles qu'il fréquente et de son prénom. Dans les deux cas, à Coutras comme à Moncoutant nous avons affaire à des familles de marchands. Jean-François Trouvé, compagnon de route habituel de mes recherches, m'a indiqué que les familles AUDEBAULT, CROIZE, CONSTANT, EMERY, (familles gavaches que l'on trouve à Coutras autour des Maupillé) sont aussi des familles citées dans les registres de Moncoutant au XVIIème siècle sans que l'on puisse savoir s'il existe un lien entre Coutras et Moncoutant.

Frédéric RICHARD-MAUPILLIER
novembre 2009

IX ANNEXES

Annexe 1 schéma des alliances nobiliaires

Annexe 2 carte des lieux d'implantation gavaches (tirée de l'ouvrage les Gavaches de Jacques DUBOURG)

Annexe 3 carte du royaume de France1461

Annexe 4 carte du royaume de France 1498

Annexe 5 extrait de l'arrêt du Parlement de Bordeaux du 6 mars 1570

Annexe 6 page registre des Baptêmes de Coutras

Annexe 7 portrait de Margueritte de Lustrac

Annexe 8 blason des Maupillé et illustration d'un convoi marchand

Annexe 9 gravure de la bataille de Coutras 1587

Annexe 10 extrait des registres protestants de Coutras, baptême de Jean MAUPILLE 24 03 1588

Annexe 1

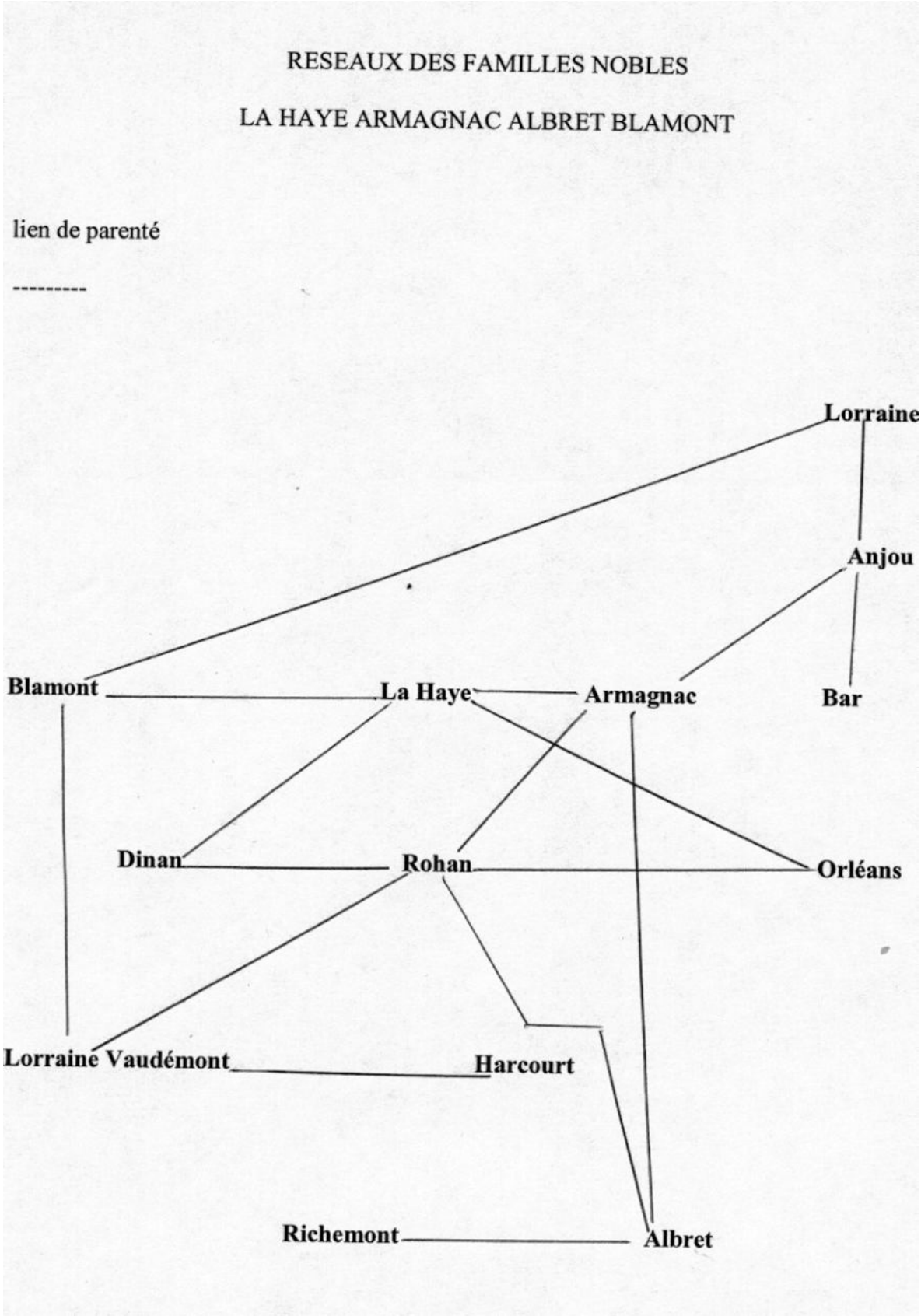
RESEAUX DES FAMILLES NOBLES
LA HAYE ARMAGNAC ALBRET BLAMONT
lien de parenté

Lorraine
Anjou
Blamont
La Haye
Armagnac
Bar
Dinan
Rohan
Orléans
Lorraine Vaudémont
Harcourt
Richemont
Albret

Annexe 2

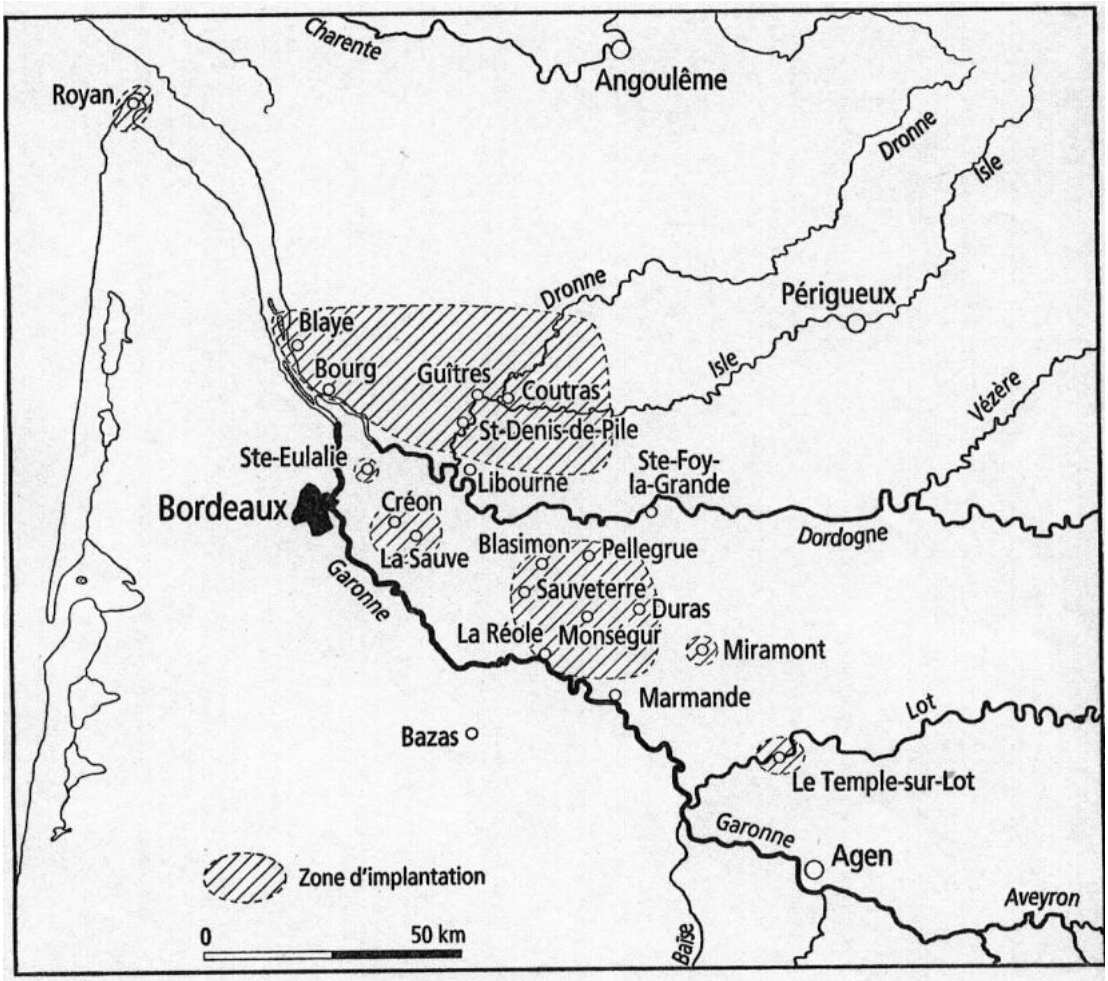

Lieux d'implantation des gavaches

Annexe 3

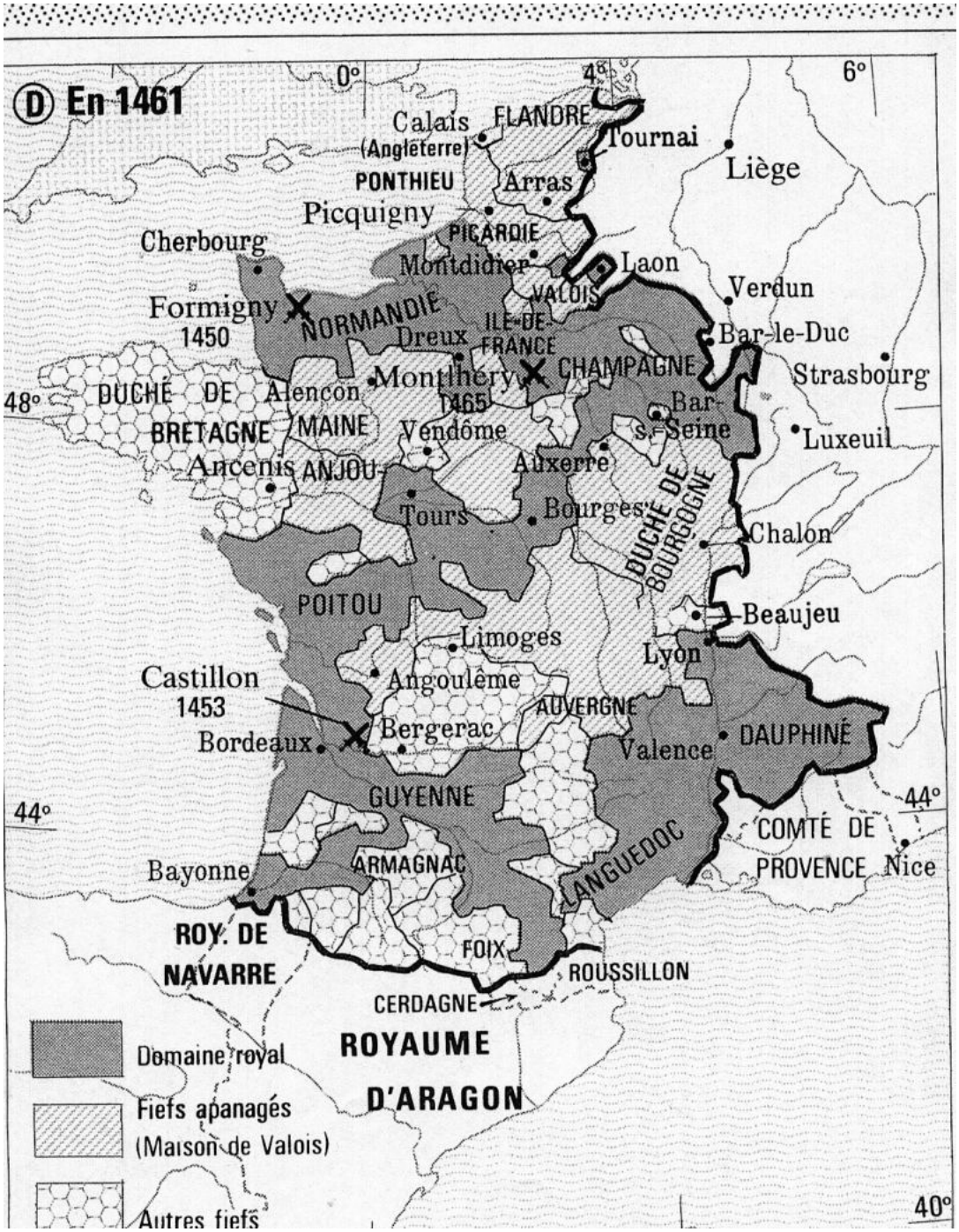
D En 1461
0°
4°
6°
48°
44°
40°
Calais
(Angleterre)
FLANDRE
Tournai
Liège
PONTHIEU
Arras
Picquigny
PICARDIE
Cherbourg
Montdidier
Laon
VALOIS
Verdun
Formigny
1450
NORMANDIE
Dreux
ILE-DE-FRANCE
Bar-le-Duc
CHAMPAGNE
Strasbourg
DUCHÉ DE BRETAGNE
Alençon
Montlhéry
1465
MAINE
Vendôme
Bar-s-Seine
Luxeuil
Ancenis
ANJOU
Auxerre
Tours
Bourges
DUCHÉ DE BOURGOGNE
Chalon
POITOU
Beaujeu
Limoges
Lyon
Castillon
1453
Angoulême
AUVERGNE
Bordeaux
Bergerac
Valence
DAUPHINÉ
GUYENNE
COMTÉ DE PROVENCE
Nice
Bayonne
ARMAGNAC
LANGUEDOC
ROY. DE NAVARRE
FOIX
ROUSSILLON
CERDAGNE
ROYAUME D'ARAGON
Domaine royal
Fiefs apanagés
(Maison de Valois)
Autres fiefs

Annexe 4

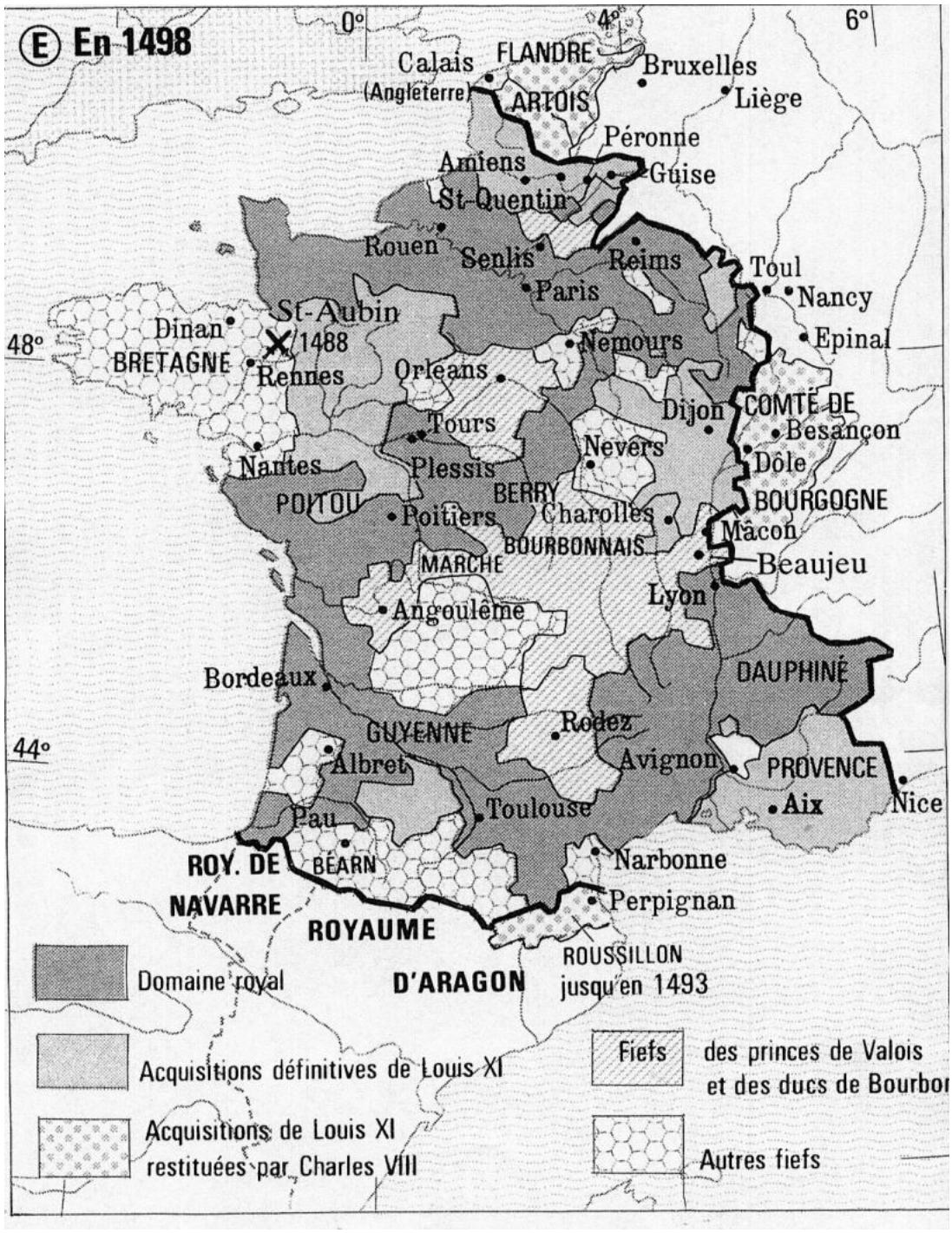
E En 1498
0°
4°
6°
48°
44°
Calais
(Angleterre)
FLANDRE
ARTOIS
Bruxelles
Liège
Péronne
Amiens
Guise
St-Quentin
Rouen
Senlis
Reims
Paris
Toul
Nancy
Epinal
Dinan
St-Aubin
1488
BRETAGNE
Rennes
Nemours
Orleans
Dijon
COMTÉ DE
Besançon
Tours
Nevers
Dôle
Nantes
Plessis
BERRY
POITOU
Poitiers
Charolles
BOURGOGNE
Mâcon
BOURBONNAIS
MARCHE
Beaujeu
Lyon
Angoulême
Bordeaux
DAUPHINÉ
GUYENNE
Rodez
Albret
Avignon
PROVENCE
Aix
Nice
Pau
Toulouse
ROY. DE
NAVARRE
BÉARN
Narbonne
Perpignan
ROYAUME
D'ARAGON
ROUSSILLON
jusqu'en 1493
Domaine royal
Acquisitions définitives de Louis XI
Acquisitions de Louis XI
restituées par Charles VIII
Fiefs
des princes de Valois
et des ducs de Bourbon
Autres fiefs

Annexe 5

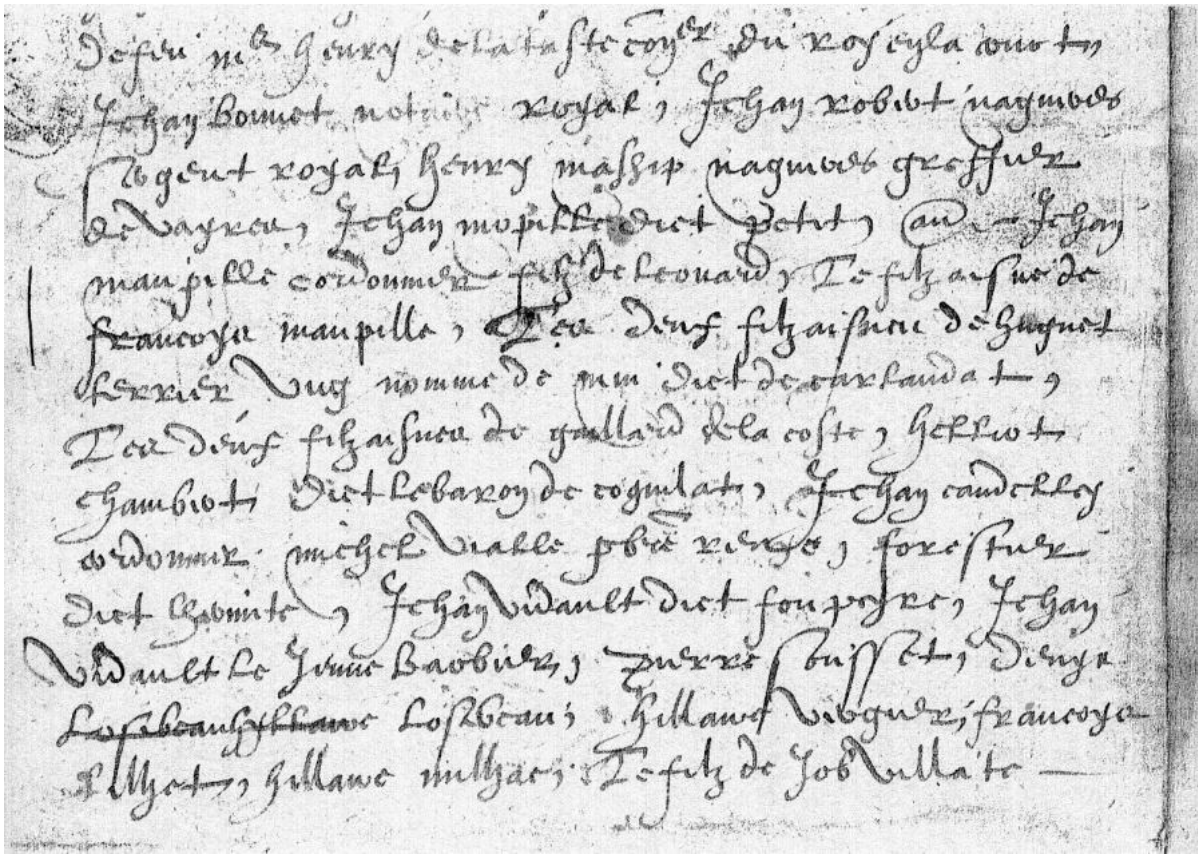

Annexe 6

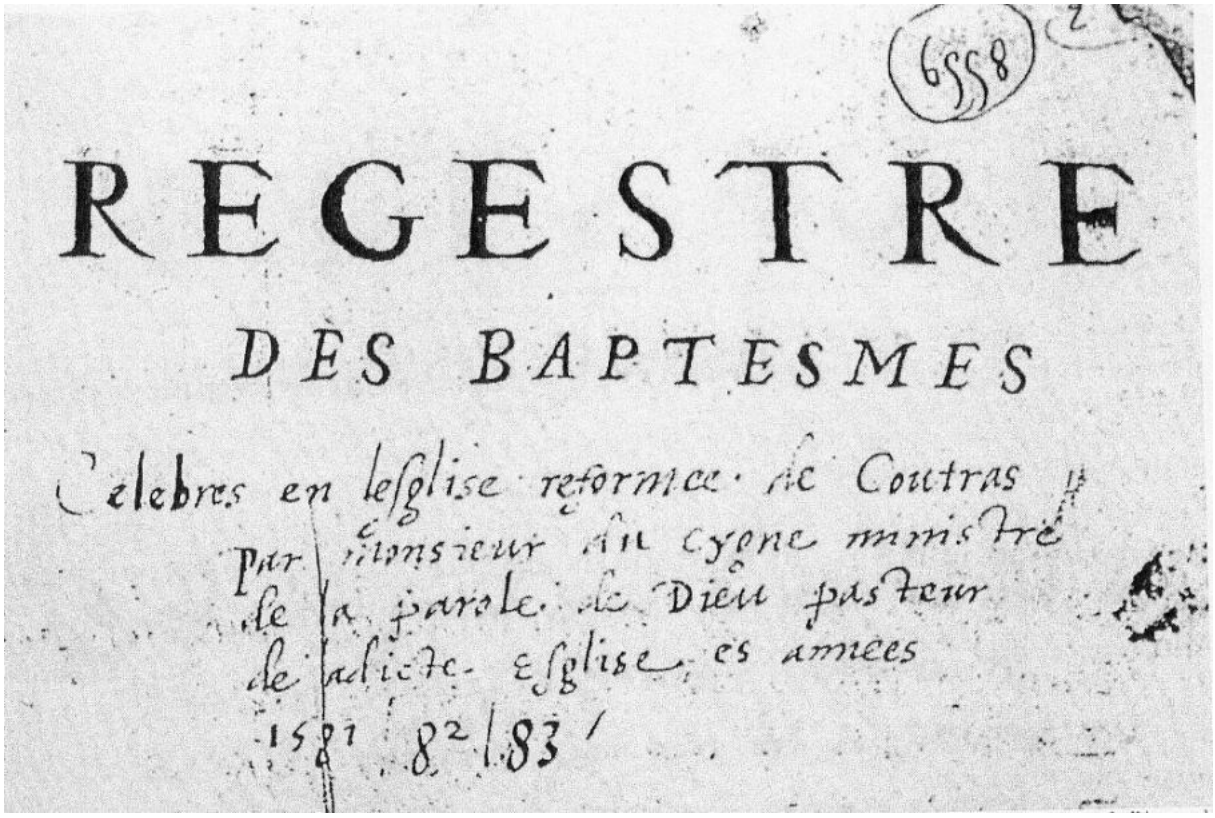

Annexe 7

Annexe 8

Annexe 9

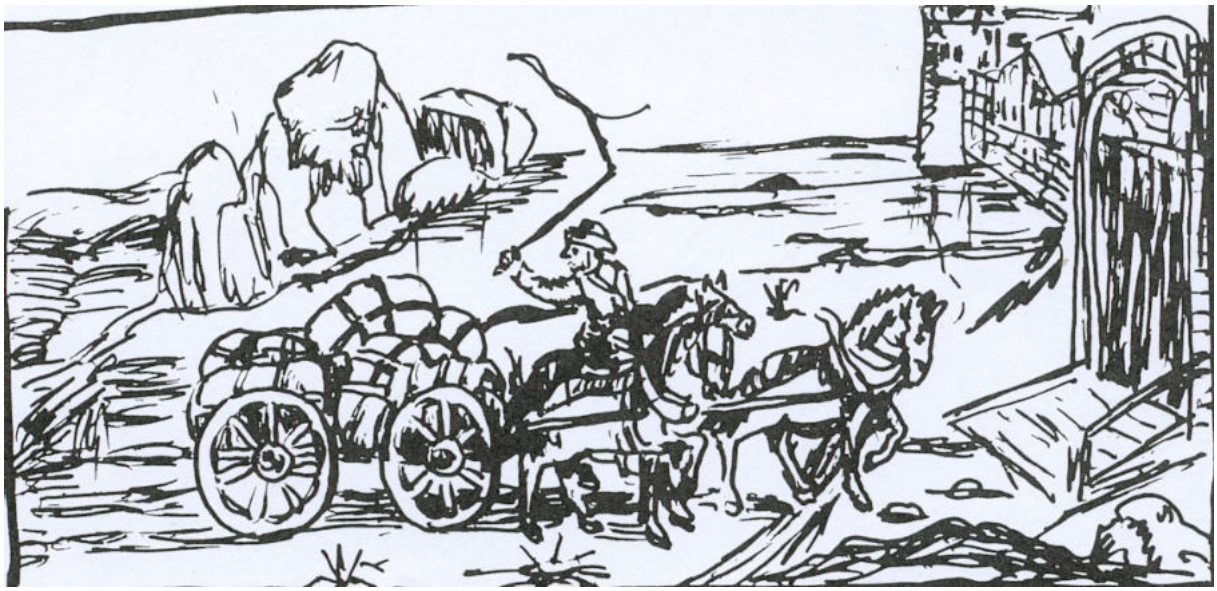

Annexe 10

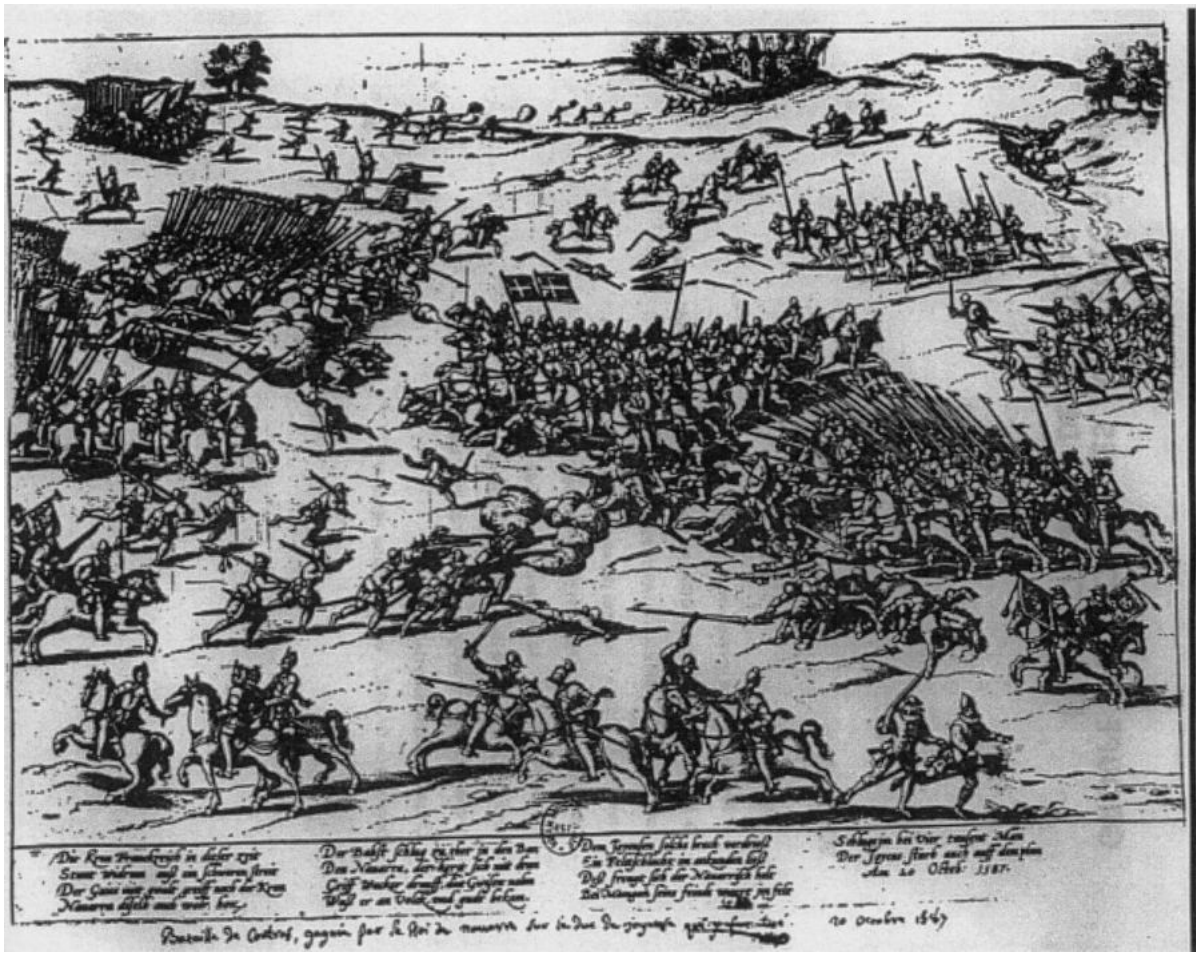

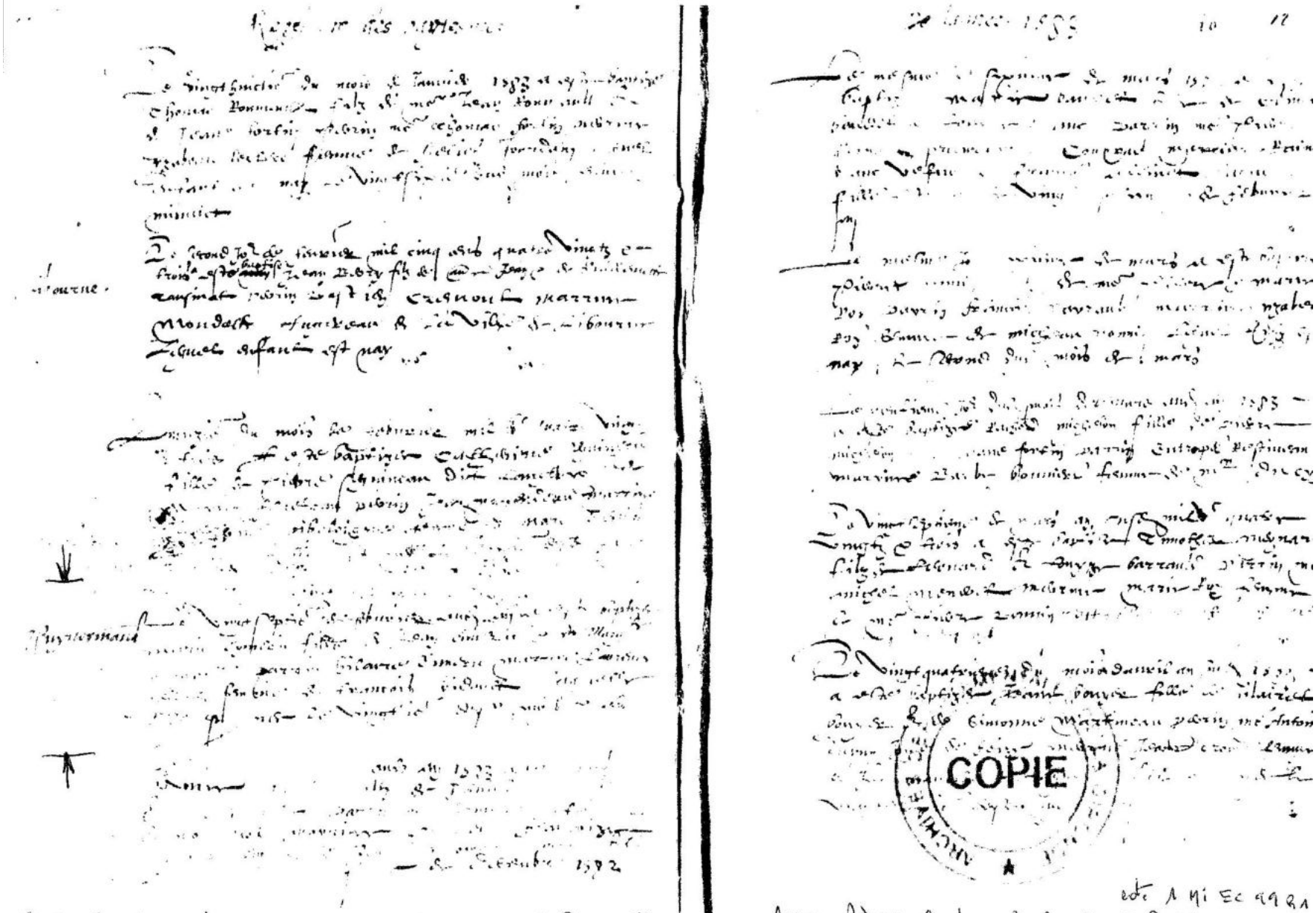

26.2.1533 Marie Aimery de Jean Aimery et Marguerite Rampillé

COPIE

cote 1 Mi Ec 9981

Source AD 33 Actes Reglos Paroiss. Protest 1581-1620